

ESPACE de libertés

Mensuel du Centre d'Action Laïque / SEPTEMBRE 2018 / N°471



Dossier

Tous fichés ?

Rencontre avec

l'imam Seyran Ateş

Nouvelle série sur l'ÉVRAS



3 Édito

L'IVG entre pénalisation et moralité. HENRI BARTHOLOMEUSEN.

4 Quoi ?!

6 Grand entretien

L'athée (in)attendu. Comme Schubert avec ses «Impromptus», André Comte-Sponville nous offre un moment de philosophie mélancolique et lyrique.

CATHERINE HAXHE.

10 Dossier Tous fichés ?

Avec la plateformisation du monde, nos données personnelles nous échappent, plus ou moins consciemment. Ultraconnectés, nous sommes désormais gouvernés par les algorithmes et nos propres data nous servent autant qu'elles nous desservent. Tour d'horizon numérique.

46 Libres ensemble

46 Le long chemin de la démocratie... commence sur le pas de notre porte. Les prochaines élections communales et régionales ou l'occasion d'encourager la participation citoyenne. JEAN DE BRUEKER.

48 Même poids, deux mesures.

Au Nord et au Sud du pays, les «Abortuscentra» et les centres de planning appréhendent l'IVG selon des approches bien distinctes. Un reportage de GAËTAN GRAS.

52 Le pays du diplôme. Au Rwanda, un dicton dit: «Une petite fille qui va à l'école, c'est l'avenir qui s'ouvre à elle.» Scholastique Mukasonga fut cette petite fille. CATHERINE CALICO.

56 ÉVRAS, épisode 1. On retape sur le clou.

Nouvelle année scolaire, nouvelle série: comment ça se passe, l'ÉVRAS? L'heure est au programme! JULIE HENRIET.

58 International

60 «Je combats le patriarcat, pas l'islam». Avocate, féministe et imam, Syran Ateş a ouvert une mosquée mixte à Berlin, non sans menaces. CHRISTOPHE BOURDOISEAU.

64 Les médecins militants, ces héros. À l'hôpital ou au gouvernement, le Maghreb prend part lui aussi au mouvement de dépénalisation de l'IVG.

SANDRA EVRARD.

67 L'agenda européen des extrémistes religieux. La face cachée du lobby catho auprès des institutions européennes ou comment les anti-choix tentent de restaurer «l'ordre naturel des choses». JULIE PERNET.

70 Culture

72 L'affiche contre l'ordre établi. Des murs de briques au mur Facebook: la contestation s'affiche au MIMA. Et aujourd'hui, on se lève pour quoi? CATHERINE CALICO.

74 Les «jolies colonies», vraiment?

Visite guidée nécessaire à Bruxelles, le nez en l'air et la mémoire vive, à la recherche des traces patrimoniales de la colonisation.

FRÉDÉRIC VANDECASSERIE.

76 Qui veut la peau des Enfants de Dom Juan? Joutes verbales à la belgo-marocaine, des planches au petit écran. CATHERINE HAXHE.

78 Des idées et des mots

80 Coup de pholie

La conjugaison des fléaux. Baptiste COPPENS.

Édito / Par Henri Bartholomeeusen, président du CAL

L'IVG entre pénalisation et moralité

Au-delà du symbole et des principes, choisissons avant tout le chemin de la liberté pour l'IVG.

Une étape importante est en passe d'être franchie, à savoir la sortie de l'IVG de sa classification de crime contre l'ordre des familles et la morale publique. On ne peut que s'en réjouir. Mais la case dans laquelle l'IVG pourrait se trouver manque encore cruellement d'air et de lumière, entraînant dans sa chute, qui plus est, un recul significatif par rapport au statut du fœtus.

Pénalisation des femmes, délai de réflexion, période d'accès à l'IVG... Les dispositifs fondamentaux et revendications portés par les professionnels et les experts lors des débats parlementaires ne seraient malheureusement toujours pas rencontrés.

De plus, l'association de la sortie de l'IVG du Code pénal avec la possibilité de délivrer un acte d'enfant sans vie à un fœtus donne le sentiment que le carcan dicté par une conception morale et philosophique particulière risque d'imposer sa loi à l'ensemble des citoyens, des citoyennes. Et cette avancée proclamée constituerait en fait une victoire à la Pyrrhus.

C'est pourquoi la joie rencontre trop vite l'inquiétude et les doutes sur les réelles avancées pour le droit des femmes.

Dès lors, poursuivons la mobilisation, soutenons le juste combat des femmes et rejoignons, le dimanche 9 septembre à 14 heures devant le palais de justice de Bruxelles, la Caravane des femmes pour les accompagner, marcher à leurs côtés, pour tracer le chemin de la liberté, de l'autonomie et du respect. 

Opinion

« La Belgique a perdu une belle occasion ! »

Gynécologue, ancienne sénatrice (SP) et directrice de l'OMS (2012-2015), Marleen Temmerman est une figure de proue de la lutte pour le droit à l'avortement légal. Elle a livré à Sylvie Lausberg (directrice « Étude et Stratégie » - CAL) son regard sur les propositions de loi pour sortir l'avortement du Code pénal et les manigances politiques des dernières semaines.



© UGent/Hilde Christiaens

« J'ai travaillé comme gynécologue avant la loi relative à l'avortement, dans l'illégalité, avec Jean-Jacques Amy (VUB). J'ai vu des jeunes filles mourir, avec l'utérus transpercé, suite à une IVG clandestine. Il y a 40 ans, les femmes qui voulaient se faire avorter et qui en avaient les moyens ou des relations y arrivaient toujours, même dans les hôpitaux catholiques... Le problème de l'accès à l'IVG touche surtout les plus précarisées. En 2007, je suis devenue parlementaire. Nous avons travaillé à l'amélioration de la loi de 1990, mais nous n'avions pas de majorité pour faire bouger la situation. Aujourd'hui, la proposition n'est pas encore acceptable, car rien ne change du point de vue

législatif, vous pouvez toujours aller en prison si vous ne respectez pas les règles. Je pense que nous avons manqué une opportunité.

Le gros problème, c'est que cette proposition de loi n'est toujours pas discutée comme un droit de la femme. Cela pourrait être envisagé sous l'angle médical et la loi n'aurait pas à interférer, car il y a de toute façon un cadre et des protocoles par rapport aux interventions médicales. Soyons clairs: je n'ai jamais vu de femmes pratiquer une IVG à la légère. Si elles dépassent le délai, c'est à cause de leurs conditions de vie, du manque d'information, d'une forme de déni. Et pour les six jours de réflexion, c'est la même chose: certaines ont besoin de ce délai et même de plus, mais d'autres prennent leur décision en un ou deux jours. On en revient au même point: il s'agit d'une décision personnelle des femmes.

Je regrette ce compromis des partis politiques en faveur des conservateurs de la majorité. Et je pense aussi que lier cette problématique à la reconnaissance des enfants mort-nés n'est pas très heureux et n'a rien à voir. Cela sous-tend la question de la viabilité d'un fœtus. Quand j'étais étudiante, le seuil de viabilité était fixé à 28 semaines, alors qu'aujourd'hui il est à 22 semaines. Je le répète: la Belgique a perdu une chance d'être leader dans ce domaine et un exemple pour les autres pays.»

Une Europe «qui protège»

Que s'est-il passé cet été? À part les soubresauts liés à la sortie de l'IVG du Code pénal, la météo, les bateaux de migrants refoulés, une info qui n'intéresse pas grand monde a priori: l'Autriche a endossé la présidence de l'Union européenne pour six mois. Et de migrants, justement, parlons-en, car c'est la priorité absolue (l'obsession?) de ce petit pays, rappelons-le, dirigé par l'extrême droite depuis quelques mois. Le thème de cette présidence, «Une Europe qui protège», ne doit pas prêter à confusion: ce n'est pas de la protection des migrants ou des droits fondamentaux dont il s'agit... Le jeune chancelier de 31 ans, Sebastian Kurz, a bien précisé qu'il s'agissait de mettre l'accent sur «la sécurité et la lutte contre l'immigration illégale». Une ambition qui devrait être moins ardue qu'il y a deux ans au vu du revirement de ton adopté par l'Europe. Les partis traditionnels pétrifiés par la montée des partis populistes et extrémistes débrirent désormais aussi leur discours anti-migration. «Un changement de mentalité», dixit le chancelier autrichien, qui se réjouit d'«enfin pouvoir se concentrer sur le contrôle des frontières». Bref, les discours sont chaque fois plus consensuels et mortifères sur la question migratoire. Pour une fois que l'Europe se met d'accord! (se)

Le retour des crucifix

Montrez-moi ce crucifix que je ne pouvais plus voir! C'est en quelques mots le dictat désormais imposé par la Bavière où l'État régional

exige la présence de crucifix à l'entrée des institutions publiques sous sa gestion. Le but: renforcer l'identité culturelle bavaroise catholique, pour faire face à l'inquiétude de la population concernant les migrants musulmans. Une mesure populiste qui opte pour l'affirmation ostentatoire d'une certaine identité supposée commune aux Allemands, plutôt que pour le dialogue interculturel et la neutralité face à l'utilisation des signes religieux dans l'espace public. La vivacité de l'extrême droite dans le pays, et particulièrement dans cette région, n'est pas non plus étrangère à ce revirement conservateur du parti local. La CSU (l'Union chrétienne sociale), sœur régionale de la CDU d'Angela Merkel, craignant la concurrence de l'extrémiste AfD, affine son positionnement en conséquence. Est-ce bien chrétien tout ça? (se)

Attends ton tour!

On savait le pays du Soleil levant pas toujours clément envers les femmes, mais les discriminations s'avèrent encore plus choquantes lorsque l'on aborde le domaine sensible de la maternité. Au Japon, donc, il n'est pas rare qu'une employée se voie imposer... un calendrier de grossesse par son supérieur, histoire de ne pas perturber le service. Et lorsqu'il s'agit d'avoir un deuxième enfant, l'affaire se corse encore. Une Japonaise de 35 ans témoigne qu'elle est restée sans voix quand son employeur lui a demandé pourquoi elle ne faisait pas une pause, vu qu'elle avait déjà un enfant. Pas question de «griller» la place d'une collègue qui est censée être la suivante sur le calendrier, de surcroît, sans demander la permission! C'est pourtant ce qui arrive – forcément – et cela a récemment été dénoncé par le mari d'une puéricultrice qui s'est retrouvé dans cette situation. Comble du cynisme, c'est la directrice de la crèche en personne qui a émis le reproche à son employée... Ce type de comportement discriminatoire impuni engendre un sentiment de culpabilité chez les femmes désireuses d'entamer une grossesse. Et au bout du compte, le Japon souffre d'un gros problème de dénatalité. Sans blague! (se)

L'athée (in)attendu

Philosophe matérialiste et humaniste, André Comte-Sponville fut l'élève et l'ami de Louis Althusser. Avant de militer au Parti communiste dans les années 1970, il sera un fervent chrétien jusqu'à l'âge de 18 ans. Normalien, agrégé de philosophie, il enseigne d'abord en lycée, puis à la Sorbonne, avant de se consacrer uniquement à l'écriture et à ses conférences. Dans son dernier livre, « L'Inconsolable et autres impromptus », il nous emmène sur un chemin de traverse entre philosophie et littérature.

Propos recueillis par Catherine Haxhe
Journaliste

Votre philosophie est athée, non dogmatique et fidèle aux valeurs spirituelles morales nées des grandes traditions religieuses. Qu'est-ce que cela signifie ?

Je suis athée parce que je ne crois en aucun dieu. Non dogmatique, parce que je reconnais évidemment que mon athéisme n'est pas un savoir, c'est une opinion, une conviction, une croyance. Je crois que Dieu n'existe pas. Mais personne ne sait, au vrai sens du verbe «savoir», si Dieu existe ou pas. Je l'ai souvent dit, si vous rencontrez quelqu'un qui vous dit «je sais que Dieu n'existe pas»: ce n'est pas un athée, c'est d'abord un imbécile. La vérité c'est qu'on ne sait pas. Et de même, si vous rencontrez quelqu'un qui vous dit «je sais que Dieu existe», c'est un imbécile aussi, mais qui a la foi et qui, sottement, prend sa foi pour un savoir. Alors, athée fidèle parce que tout athée que je sois, je reste

fidèle, par toutes les fibres de mon être, à un certain nombre de valeurs morales, culturelles, spirituelles dont beaucoup d'entre elles sont nées dans les grandes traditions religieuses parce que c'est mon histoire, parce que c'est la nôtre, aux valeurs dites judéo-chrétiennes.

Êtes-vous l'inconsolable de votre dernier livre ?

Pas plus et pas moins qu'un autre. «L'inconsolable» est le premier des «impromptus». Ce que j'ai voulu montrer dans ce livre, c'est plutôt qu'il y a de l'inconsolable dans la condition humaine. Il y a, en nous, quelque chose d'inconsolable: le fait qu'on va mourir, le fait qu'on a perdu ou qu'on perdra des êtres chers. Bref, le fait que la souffrance, le malheur font partie de la condition humaine. Et je crois qu'il faut l'accepter comme la joie, le plaisir en font aussi partie. Le deuxième



« L'homme humble ne se croit – ou ne se veut – pas inférieur aux autres : il a cessé de se croire – ou de se vouloir – supérieur. »

texte porte sur la joie de vivre. Le troisième porte sur l'ennui. Ce sont des dimensions de l'existence humaine, de la vie quotidienne qu'il faut savoir assumer.

Vous citez souvent Victor Hugo : « La mélancolie, c'est le bonheur d'être triste. » Vous dites aussi que vous n'y arrivez pas tout à fait. Depuis toujours vous étiez un enfant grave ?

Oui, j'étais un enfant grave et, quelque part, je le suis resté. Disons que je suis de tempérament plutôt mélancolique et anxieux. Je ne sais plus si c'est Bedos ou Desproges qui se définissait en disant de lui-même : je suis inconsolable et gai ! Je

reprendrais volontiers les deux qualificatifs, je suis inconsolable ou du moins il y a en moi une part d'inconsolable, mais il y a aussi une part en moi de gaieté. Et bien sûr, je préfère la gaieté. Mais pour que celle-ci ne soit pas mensongère, encore faut-il qu'elle soit lucide. Or, être lucide, c'est accepter justement cette part d'inconsolable dans nos existences.

Un des derniers « impromptus » du livre s'intitule « Comme une nouvelle alliance ». Évoquant cette image d'athée de service que l'on vous colle, vous y expliquez votre contribution à un recueil, *Les Livres noirs de la condition des chrétiens dans le monde*. C'est au-delà du dialogue et du choc

des civilisations que vous avez voulu parler de cette thématique-là ?

On m'a demandé cette contribution, et je n'avais pas de bonnes raisons de refuser. Des millions de chrétiens sont opprimés dans le monde, beaucoup dans les pays musulmans (il faut bien le dire), beaucoup aussi en Chine, en Corée du Nord (mais ça représente des populations plus réduites pour ce qui est du nombre de chrétiens). Et il n'y a aucune raison de laisser ces gens être victimes d'oppression sans rien faire, sous prétexte qu'ils sont croyants et que je suis athée. On vit une espèce de catastrophe, non pas de génocide, mais d'ethnocide, c'est-à-dire de tentative de suppression d'une culture. Je crois que par humanisme, nous avons le devoir de défendre toutes les populations opprimées.

Parce que l'anticléricalisme, dites-vous, est un combat d'arrière-garde ?

Dans notre pays, en tout cas, oui. C'est-à-dire que, sincèrement, j'ai d'autres ennemis à combattre. L'Église catholique en France – mais je pense que c'est pareil aussi en Belgique – a cessé depuis longtemps d'être l'«adversaire» principal. Et on découvre autour de nous des adversaires autrement redoutables.

Vous dites aussi que le conflit majeur n'oppose plus ces civilisations judéo-chrétienne et arabo-musulmane,

J'étais un enfant grave et, quelque part, je le suis resté.

comme on avait l'habitude de le dire, mais plutôt ceux qui veulent bâtir une civilisation mondiale et laïque basée sur les droits de l'homme et ceux qui n'en veulent pas.

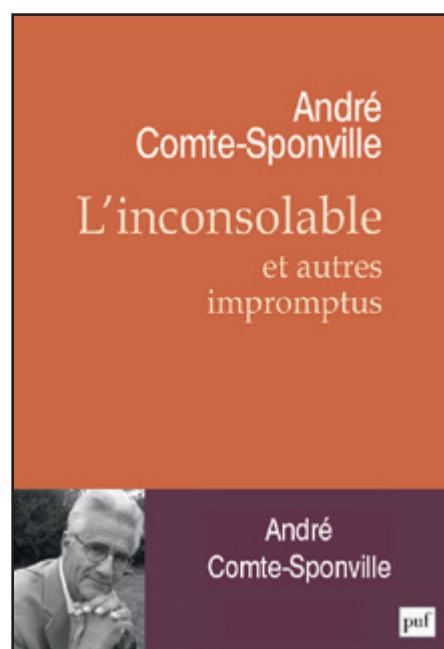
Cela signifie concrètement que je suis évidemment beaucoup plus proche d'un musulman démocrate que d'un fasciste judéo-chrétien. Il n'y a aucun doute là-dessus, et c'est très important. Cela veut dire que ceux qui se laissent fasciner par le prétendu «choc des civilisations» passent à côté de l'essentiel. La ligne de front aujourd'hui ne passe plus entre les croyants et les athées, ni entre telle religion et telle autre. Elle passe entre les esprits ouverts, tolérants, qu'ils croient ou non en Dieu, et quel que soit le Dieu auquel ils croient ou ne croient pas et les esprits sectaires, dogmatiques, fanatiques, terroristes parfois. Et donc, je plaide en effet pour un combat humaniste, planétaire, cosmopolitique au sens littéral du mot, au sens où nous sommes tous citoyens du monde, contre tous les fanatismes, tous les terroristes, tous les totalitarismes. Il se trouve qu'aujourd'hui, le danger islamiste devient l'un des dangers majeurs de notre temps. Et qu'il importe d'en prendre acte, et bien sûr de le combattre! Pas de combattre l'islam ou les musulmans en général, mais de combattre l'islamisme, c'est-à-dire tous ceux qui veulent faire de l'islam un pouvoir politique, ce qui est évidemment parfaitement incompatible avec nos idéaux laïques.

En parlant de laïcité, justement, comment peut-on avoir une spiritualité et être laïque ?

Pour avoir une spiritualité, je dirais d'abord qu'il suffit d'être un être humain. C'est-à-dire, je m'inquiéterais un peu d'un être humain qui vous dirait : je n'ai pas de spiritualité. Deuxième observation, je suis bien sûr laïque, dans le sens où je suis pour la laïcité. Mais je ne suis pas laïque au sens qu'on donne en tout cas en France à ce mot. La laïcité ce n'est pas une position individuelle, c'est une organisation de la société. C'est la séparation des Églises et de l'État. L'État est neutre en matière de métaphysique. Il n'est ni croyant, ni athée, ni agnostique, il n'a pas de position métaphysique ou spirituelle. Et moi, je ne suis pas neutre : je suis athée ! Et donc je ne suis pas laïque en ce sens, je suis pour la laïcité comme organisation de la société. Les religions, je suis contre. Je les respecte, je les tolère, mais je suis métaphysiquement contre puisque je suis athée. Ce qui m'importe, c'est une spiritualité athée, une vie de l'esprit. Les athées n'ont pas moins d'esprit que les autres ! Pourquoi auraient-ils moins de spiritualité ? Pourquoi s'intéresseraient-ils moins à la vie spirituelle ? Et ce n'est pas parce que je suis athée que je vais m'interdire de vivre ça. Je suis, nous sommes au cœur de l'univers. Nous sommes au cœur de l'infini. Nous sommes au cœur de l'éternité, c'est-à-dire le toujours présent. Pour moi, l'éternité n'est pas un temps infini. Quel ennui, si c'était le cas ! Pour copier la formule de Woody Allen : « L'éternité c'est long, surtout vers la fin. » Parce qu'il n'y a pas de fin, c'est un temps à présent, parfois tradition-

Puisqu'un présent qui reste présent, c'est ce qu'on appelle l'éternité, nous venons de vivre une demi-heure d'éternité.

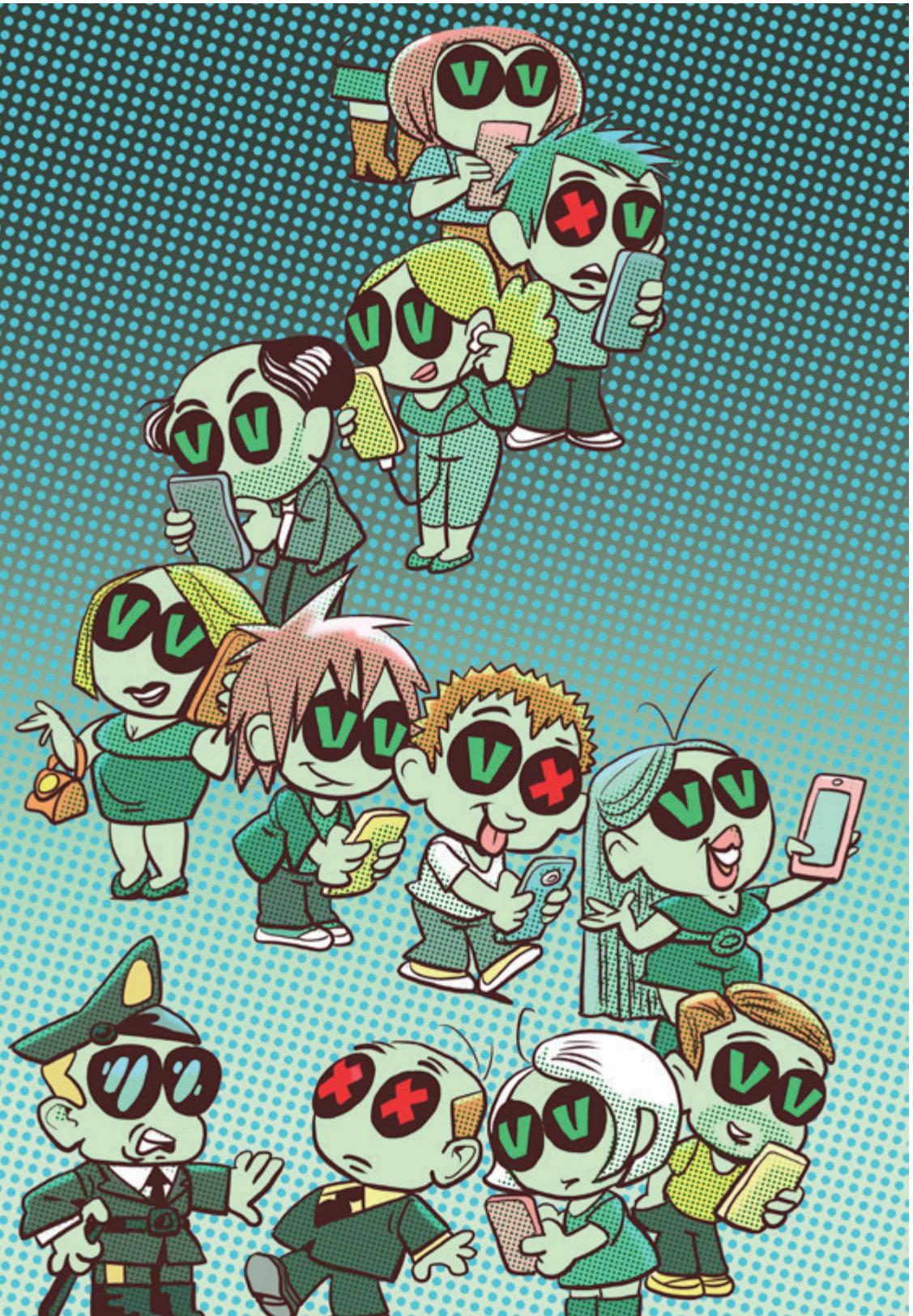
nellement mystique, c'est-à-dire une expérience d'éternité qu'on voit très précisément décrite par exemple à la fin de l'*Éthique* de Spinoza. Nous terminons notre entretien, le début de notre rencontre fait partie du passé. Lorsque nous parlions au début, vous et moi, c'était le présent. Et maintenant, à la fin de cet entretien, c'est toujours le présent ! Autrement dit, nous n'avons pas quitté le présent une seconde. Et puisqu'un présent qui reste présent, c'est ce qu'on appelle l'éternité, nous venons de vivre une demi-heure d'éternité, et je vous en remercie. 



André Comte-Sponville,
« L'inconsolable et autres impromptus », Paris, PUF, 2018, 304 p.

Tous fichés ?





La vie en web

Du matin au soir, nos yeux, nos doigts, notre attention sont rivés vers un autre monde : le numérique. Le web, nos smartphones, tablettes, ordis et autres écrans, des outils prolifiques, un accès à tellement de choses que nous n'imaginons plus notre vie « sans ». Une véritable révolution où les algorithmes donnent le ton, bouleversant nos sociétés et nos comportements, aussi profondément que le fit la révolution industrielle. Pour le meilleur et pour le pire ?

Par Sandra Evrard
Rédactrice en chef

Six heures du mat', pas de frissons, mais des vibrations. Celles de mon smartphone, qui me dit que c'est l'heure de se réveiller. Coup d'œil côté applis: il fera beau aujourd'hui, les sandales sont de sortie. Je peux clairement déprogrammer la chaudière. Une touche et c'est fait! Mon bras droit, mon smartphone, m'indique que le bus arrive dans 10 minutes. Je googlise les boulangeries que je croiserai sur mon chemin ce matin. Connectivité quand tu nous tiens! Dans le bus, je me rends compte que je n'ai pas encore réservé les vacances et acheté un nouveau maillot à Zoé. Mon trajet servira d'ouverture sur le monde (autrement dit sur les sites web, marchands et non marchands) pour accéder aux besoins à combler. Là, tout de suite. Quel bonheur, non ? Que seraient nos vies sans ces nouvelles technologies ?

Je te donne, tu me donnes

Bizarre, en lisant ensuite mon quotidien favori –version web bien

entendu–, une fenêtre surgit au milieu de la page des news, avec le maillot que je viens d'acheter à Zoé. Et alors que je prends des nouvelles de mes congénères sur Facebook, une autre pub me suggère des vacances de rêve. À croire que le web lit dans mes pensées, mes désirs... Et je ne crois pas si bien dire ! C'est du moins ce qu'affirment les grands spécialistes des nouvelles technologies. Des petites bêtes, des mouchards, joliment nommés *cookies* (biscuits), se glissent dans nos machines favorites et elles nous suivraient à la trace tout au long de notre voyage en webitude. Et même jusque dans

3,8 milliards d'humains surfant sur Internet produisent 2,5 quintillions d'octets par jour. Un véritable carburant pour les algorithmes.

nos boîtes Gmail, si si, vous pouvez me croire. « Ils » y récoltent des mots-clés qui viennent alimenter une sorte de profil, de carte d'identité de nos habitudes, de consommation de préférence. Pour nous envoyer de la pub censée anticiper nos désirs. La gratuité, ça a un prix ! Les outils sont mis à notre disposition gratuitement, contre nos (très chères) données, qui seront ensuite exploitées commercialement. Alors quand on nous dit que nous sommes désormais –et chaque fois plus– entourés d'objets intelligents, faut-il s'en réjouir ? Ne sommes-nous pas avant tout « fichés » ?

Riches données

Car toutes ces applications ultra- et interconnectées laissent des traces. Sciemment. Outre les récoltes, à des fins marketing, effectuées par les propriétaires des sites sur lesquels nous surfons et des applications que nous utilisons, se pose la question de la gestion de nos données personnelles. Eurêka, depuis le 25 mai dernier est entrée en vigueur une législation qui, en très résumé, protège davantage les citoyens européens et les informe de la récolte

et du stockage de leurs données. C'est le fameux RGPD (règlement général pour la protection des données). Un premier pas à saluer, même si cela n'empêche pas l'imagination des « récolteurs » et autres aspirateurs à données de trouver de nouvelles pistes pour obtenir nos si précieuses données. Quoi qu'il en soit, les fameux *cookies*, tout comme les logiciels ou applications de géolocalisation, sans oublier la manne d'informations personnelles que nous confions aux nuages, les fameux *clouds* qui nous permettent

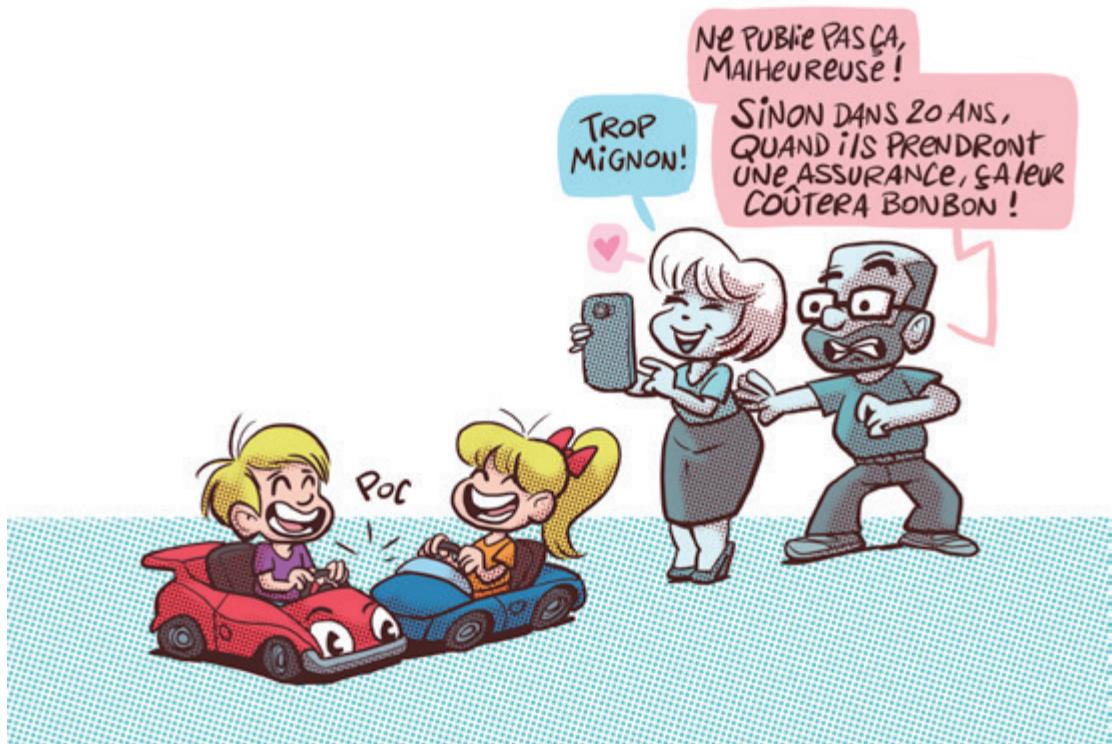


de stocker photos, vidéos, documents en tout genre, poursuivent leur petit bonhomme de chemin. Et les chiffres ont de quoi donner le tournis: 3,8 milliards d'humains surfant sur Internet produisent 2,5 quintillions d'octets par jour. Un véritable carburant pour les algorithmes, qui vaut de l'or.

L'inégalité du Net

Évidemment, n'oublions pas toutes les opportunités positives qu'apportent le numérique et le développement d'applications qui nous facilitent l'existence. Les datas peuvent même jouer un rôle important au niveau médical. Un praticien de la santé (médecin, spécialiste, pharmacien) qui a accès au dossier numérisé d'un patient peut davantage lui pres-

crire le bon traitement, en connaissant ses intolérances par exemple, grâce à une vision plus globale et complète de son dossier. Cela ouvre les portes à une médecine préventive, et personnalisée. Une logique applicable à d'autres domaines. Pour l'instant... Car actuellement, nous vivons encore dans une zone dite de neutralité du Net. C'est-à-dire que chaque citoyen qui souscrit un abonnement chez un fournisseur d'accès dispose du même accès au réseau. La neutralité du Net est l'un des principes fondateurs d'Internet. Mais aux États-Unis, ce sacro-saint principe est remis en question depuis juin dernier. Conséquence: les internautes risquent d'être confrontés à des accès différenciés en fonction de ce qu'ils payeront. Le côté positif



résidé dans l'opportunité pour des entreprises de services de proposer une offre sur mesure à leurs clients, mais le négatif, c'est la couche supplémentaire de dimension mercantile qui s'ajoute sur le web, avec *a fortiori* le risque de renforcer les inégalités en fonction des capacités financières des internautes. Les inégalités réelles risquent ainsi de s'additionner à celles du digital.

Le web n'oublie jamais

En dehors de sa fonctionnalité pratique, le numérique a apporté de nouveaux usages, tant au niveau de nos vies privées que professionnelles. Facebook et consorts ont transformé nos rapports sociaux. Le courrier électronique exige une rapidité de traitement de l'information. Les applications de type Uber ont bouleversé la mobilité... Mais cela a également transformé notre rapport au monde: la viralité d'Internet et des réseaux sociaux en particulier nous confronte désormais à la vitesse de partage de l'information. Et, lorsqu'on n'y prête pas attention, à une forme de dessaisissement de notre vie privée. Car une fois posté sur le Net, il devient quasi impossible de contrôler le flux que suivra une information partagée par des centaines, voire des milliers de personnes. La réglementation sur le droit à l'oubli numérique, autrement dit la possibilité pour les citoyens européens de faire effacer des pages les concernant, constitue elle aussi une avancée en matière de protection des internautes. Mais cela n'effacera jamais totalement une photo ou une vidéo malencontreuse qui s'est déjà propa-

La programmation des logiciels et de l'utilisation des algorithmes devient un cas de conscience.

gée à différents utilisateurs. Quand un jeune garçon interpelle le président français par un «salut Manu» familier, filmé et diffusé sur la toile, ce n'est pas seulement la honte d'un instant qui le frappe lorsqu'il se fait remettre à sa place en public par le président, c'est la France tout entière, et bien au-delà, qui ricane devant cet épisode à la base très banal.

Choix programmés

Enfin, n'oublions pas une autre facette de cette hyperconnectivité: la dimension sécuritaire. Les failles, piratages et autres hackings ou vols de données se sont multipliés ces derniers temps, mettant potentiellement les utilisateurs dans l'embarras. Les voitures sans conducteur, un exemple parmi d'autres du potentiel de développement des objets intelligents et connectés, sont sujettes à un débat sécuritaire et éthique qui pose la question des choix à définir en amont: en cas de choc face à un piéton, comment la voiture devrait-elle réagir et pour sauver qui? La programmation des logiciels et de l'utilisation des algorithmes devient un cas de conscience. Du moins, pouvons-nous l'espérer. 

L'algorithme, mi-ange mi-démon

Les algorithmes ont infiltré notre quotidien via les outils numériques, bousculant des notions telles que la vie privée, le travail, la propriété ou le pouvoir. Gilles Dowek, informaticien et chercheur à l’Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) en France, nuance leur portée et défend un usage responsable et citoyen.

Par Catherine Callico
Journaliste

L'algorithme n'est pas une invention récente. Quelle en est votre définition ?

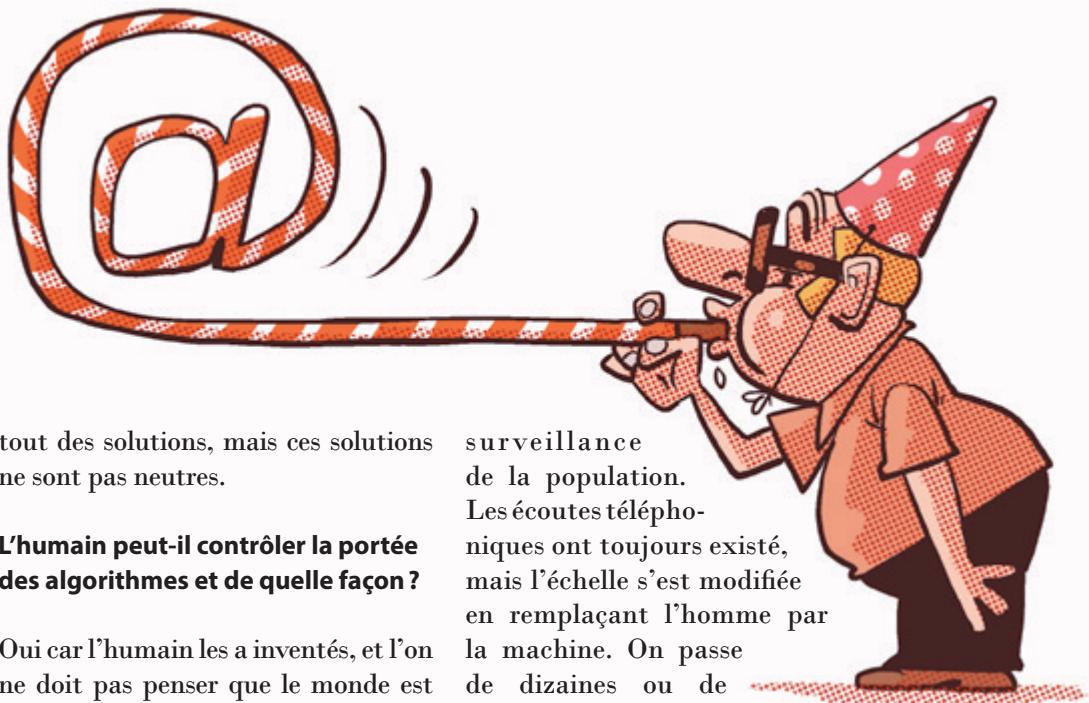
Je donnerais deux définitions, l'une très générale, l'autre plus ciblée. Il s'agit d'abord d'un procédé plus ou moins complexe qui permet de résoudre un problème. Comme dans le cas d'une recette de cuisine. Une baguette de pain s'obtient par la transformation du blé, il faut d'abord le moudre, puis on ajoute l'eau, le sel, la levure... La seconde restreint la définition à des procédés qui transforment des symboles, les plus courants étant les chiffres et les lettres. Les machines exécutent des tâches importantes depuis l'Antiquité. Elles remplacent la force physique humaine et transforment notre quotidien. Mais depuis 1940, nous fabriquons des machines à exécuter des algorithmes: des ordinateurs. Elles nous aident à manipuler les symboles, à traiter l'information, faire une liste de courses, communiquer avec nos proches, concevoir des avions...



Gilles Dowek et
Serge Abiteboul,
« Le temps des al-
gorithmes », Paris,
Le Pommier, 2017,
192 pages.

Ces procédés peuvent à la fois faciliter le quotidien du citoyen et menacer sa vie privée, susciter des craintes. À tort ou à raison ?

Cela est dû d'une part à l'ignorance du public car les écoles, à la traîne, enseignent peu et mal ces questions. D'autre part, avec raison: il s'agit d'objets avec lesquels nous interagissons et la manière dont nous les utilisons est essentielle. Il faut être conscient des dangers de ces outils, savoir ce que l'on peut en faire ou pas. Un algorithme peut archiver des milliers d'informations sur une personne ou tous les courriels que cette personne a envoyés et reçus. On parle d'hypermnésie: les algorithmes n'oublient rien et questionnent les limites de notre utilisation. Ils sont à l'origine de transformations radicales des notions de travail, de propriété, de gouvernement, de responsabilité, de vie privée... et c'est à nous de décider de quel côté faire pencher la balance. Les algorithmes sont avant



tout des solutions, mais ces solutions ne sont pas neutres.

L'humain peut-il contrôler la portée des algorithmes et de quelle façon ?

Oui car l'humain les a inventés, et l'on ne doit pas penser que le monde est divisé entre ceux qui fabriquent les algorithmes et les utilisateurs. Nous devons organiser un monde où chacun fabrique et utilise des algorithmes, de même que tout le monde écrit et lit des textes. Mais, même dans le cas où nous ne sommes qu'utilisateurs, notre choix doit être éclairé. Tout le monde ne peut pas créer un moteur de recherche, mais tout le monde peut choisir son moteur de recherche en fonction de critères éthiques, politiques... Certains moteurs garantissent la non-traçabilité. La question est essentielle au niveau sociétal. Choisir un logiciel libre, ou un logiciel propriétaire, est une façon d'influer sur la marche de l'histoire.

Divers projets politiques sont directement liés aux algorithmes.

En France, le gouvernement précédent a établi une loi qui permet la

surveillance de la population. Les écoutes téléphoniques ont toujours existé, mais l'échelle s'est modifiée en remplaçant l'homme par la machine. On passe de dizaines ou de centaines d'écoutes à l'intégralité de la population. Plus de trois quarts des députés ont voté pour cette loi dans un contexte d'attentats, mais elle reste liberticide. Il est important que les citoyens se mobilisent, se regroupent pour opérer des actions de contestation.

Cela passe notamment par l'enseignement de l'informatique dans les écoles et universités, que vous tentez de développer avec des informaticiens de différents pays ?

Je me suis ainsi rendu à l'Université libre de Bruxelles, dans le cadre d'une collaboration informelle avec un collègue et des informaticiens de différents pays. Nous échangeons sur l'enseignement de l'informatique, par l'utilisation de l'informatique pour l'enseignement. L'enjeu est celui de la formation citoyenne, afin d'influer sur

Les algorithmes n'oublient rien et questionnent les limites de notre utilisation.

le quotidien. Cela ramène à la question de l'action politique et nous tentons ici de travailler au niveau international.

Au niveau des institutions, comment le changement peut-il s'opérer ?

Cela peut se traduire au niveau des institutions, dans la manière de traiter l'information pour prendre collectivement des décisions. Nos institutions, qui nous invitent à voter une fois tous les cinq ans, ont été conçues à une époque, le début du XVIII^e siècle, où l'on manipulait peu de données. On a désormais les moyens de brasser plus d'informations. De ce fait, les institutions se transforment et on peut en imaginer d'autres formes. En Suisse, par exemple, les votes s'organisent ponctuellement, quand une décision s'impose sur une situation donnée. De même aujourd'hui, on assiste à l'émergence de partis plus ciblés, dont le programme est ainsi axé sur le droit d'accès au logement ou les droits des malades.

La force cognitive, intellectuelle, peut également être remplacée par les ordinateurs. Pour quel impact dans la sphère professionnelle ?

Si l'on arrive à un schéma de société où les richesses sont produites par les machines et non les personnes, cela induira une remise en question des

modèles sociaux fondés sur le travail, qui résultent des idéologies capitalistes et socialistes. Et d'autres manières de fonctionner. C'est déjà un peu le cas. En France, sur 66 millions de personnes, 32 millions ne travaillent pas.

Peut-on parler d'intelligence artificielle ?

Le terme d'intelligence artificielle est miné. On ne désigne pas, par exemple, un avion par l'expression «oiseau artificiel» car un avion est différent d'un oiseau. Certains algorithmes simulent ou remplacent des tâches dont nous pensions qu'elles demandaient de l'intelligence. Au XVII^e siècle, effectuer une addition était un signe d'intelligence. Puis on a inventé une machine à calculer. De même, aujourd'hui des ordinateurs jouent très bien aux échecs. L'algorithme prédit le comportement du consommateur et adapte le sien.

Ce qui génère des effets positifs et négatifs ?

Dans le cas d'une machine à café par exemple, on a le choix avec ou sans sucre. On peut imaginer une machine qui observe le choix passé, avec un sucre, et la fois d'après propose le sucre, en option par défaut. Mais si un algorithme observe les habitudes du consommateur et lui propose des produits dont il n'a pas besoin, l'action est négative. Il faut toujours être vigilant et se demander dans quel monde je veux vivre. Mais aussi éviter de diaboliser ou d'angéliser. 

L'utopie de l'open data

Rendre les données publiques est une chose. S'en emparer en est une autre. L'ouverture des données est un vaste projet ambitieux et démocratique qui se frotte souvent aux contraintes politiques et aux enjeux économiques.

Par Pierre Jassogne
Journaliste

Innovation, transparence, ouverture sont souvent, tel un slogan, les mots-clés associés à l'*open data*, à savoir la mise à disposition de tous de l'ensemble des données publiques. Généralement, l'*open data* est perçu comme une opportunité en matière de transparence et d'accès à la connaissance de données, avec pour corollaire l'amélioration de la confiance des citoyens vis-à-vis des autorités. Mais il est tout aussi souvent considéré comme un important levier économique. La Commission européenne évalue d'ailleurs les retombées financières de la circulation de ces données à quelque 40 milliards d'euros. C'est souvent cet aspect qui est privilégié, plus précisément dans le cadre de la directive européenne sur l'*open data* de 2013, ce que déplore Loïck Gérard, chercheur en droit des technologies à l'Université de Namur: «Le terme d'*open data* en Europe est galvaudé, utilisé de façon impropre. Ce que l'Union impose n'est pas l'ouverture de toutes les données. Cela se limite au seul secteur public. Pour être précis, il faudrait parler d'une réutilisation de données du secteur public. Très clairement, l'objectif n'est ni la trans-

parence ni la participation citoyenne comme on l'a vu aux États-Unis avec l'administration Obama et son concept d'*open government*. Le législateur européen a envisagé d'abord l'ouverture des données publiques de manière purement économique comme un facteur d'innovation et de croissance.»

Dispersion des données

En 2015, la Belgique s'est également lancée dans l'aventure et a élaboré une stratégie *open data*, justifiée par ces mêmes arguments économiques, mais aussi par une motivation démocratique: la transparence des pouvoirs publics. Avec des progrès rapides en matière d'accès –le portail fédéral, data.gov.be, comptait 60 jeux de données à ses débuts pour en proposer près de 7 000 aujourd'hui. Toutefois, comme l'indique Ben Smeets, directeur de la Digital Transformation Office, un département du SPF Stratégie et appui, une sélection se fait en fonction des besoins de secteurs en particulier: «Selon la directive européenne, toutes les données publiques devraient être accessibles

La ville de demain passera bel et bien par la production et la diffusion de données.

hormis dans certains cas liés à la sécurité, par exemple. Cela demande un gros travail aux administrations. Un travail qui ne rencontre pas forcément son public. On essaie dès lors de repérer là où sont les besoins, les interactions possibles entre un secteur, comme la mobilité ou la santé, et la société dans son ensemble pour exploiter au mieux ces données publiques et faire en sorte qu'elles soient utilisées.»

Autre problème rencontré: le manque de coordination entre les différents niveaux de pouvoir, puisque chacun d'entre eux s'est doté de sa propre interface. Du coup, les informations sont éparpillées dans beaucoup de bases de données, pas toujours compatibles les unes avec les autres, ce qui conduit à un manque de visibilité généralisé de l'*open data* dans notre pays. Du côté des plateformes régionales, les différences sont aussi très grandes de l'une à l'autre. Celle du nord du pays propose plus de 4 000 jeux de données – la Flandre ayant commencé bien plus tôt dans l'*open data* – là où la wallonne et la bruxelloise n'en proposent que quelques centaines seulement. Cette différence est d'ailleurs visible sur la plateforme data.gov.be où la majorité des publications concernent la Flandre, soit près de 75 %.

De nombreuses villes participent également à ce mouvement de l'*open data*: Gand, Anvers, Bruxelles, Namur pour n'en citer que quelques-unes. Avec le paradoxe pour Bruxelles et Namur que leur portail respectif contient plus de jeux de données que celui de leur région.

Autorités et experts s'accordent sur ce point: la ville de demain passera bel et bien par la production et la diffusion de données, même si les stratégies actuelles sont différentes d'un territoire à un autre avec un souci de la transparence pas forcément très abouti. «Cela va de l'ouverture des données de façon minimalistre en y engageant le moins d'énergie et de coût possible, à l'exploitation des données pour la promotion et le développement du territoire, avec des villes, comme Londres, qui ont facilité la réutilisation des données, en proposant divers services sur le logement, par exemple. Tout dépend de la vision de la gouvernance qu'à la ville, des liens que les autorités mettent en place autour de ces données avec les acteurs économiques, les universités et les citoyens au sens large», souligne Françoise Paquien-Séguy, professeure à SciencesPo Lyon.

Une transparence variable

En 2016, une analyse d'Inter-Environnement Bruxelles¹ pointait le cas de la plateforme *open data* de la Ville de Bruxelles qui a commencé à se développer en 2012. Avec un constat: la sélection de données publiques correspondait essentiellement à des informations pour un city-trip dans

¹ Alexandre Orban, «La vague publique de l'*open data*», mis en ligne sur www.ieb.be, le 12 avril 2016.

la capitale avec des informations sur la mobilité, les urinoirs, la consommation ou les nouvelles technologies. «Pour ce qui est des informations jugées moins attractives, elles sont tout simplement ignorées. Différences d'âge de mortalité entre quartiers, nombre de personnes en attente de logement social ou encore surface du bâti vacant», indiquait la fédération, en montrant que, sous des beaux principes, l'*open data* peut servir des objectifs de marketing urbain.

Une transparence sélective que constatent plusieurs experts que nous avons interrogés, à l'instar de Loïck Gérard : «Il serait souhaitable que les institutions transforment l'obligation européenne en opportu-

nité en termes de transparence et de participation citoyenne. Beaucoup de villes ne le font pas, notamment en Belgique. Ce mouvement doit venir des autorités, en arrêtant de considérer l'*open data* comme une contrainte.»

Malgré tout, avec ou sans volonté de transparence, l'intérêt du citoyen devant l'*open data* reste très limité, comme le déplore Luc Van Tilborgh, Program Manager au SPF BOSA, chargé de promouvoir l'e-gouvernement au sein des administrations : «En Belgique, il y a très peu d'utilisation des données publiques par les citoyens. C'est semblable à ce qui se passe dans d'autres pays. Mettre à disposition des données ne veut pas



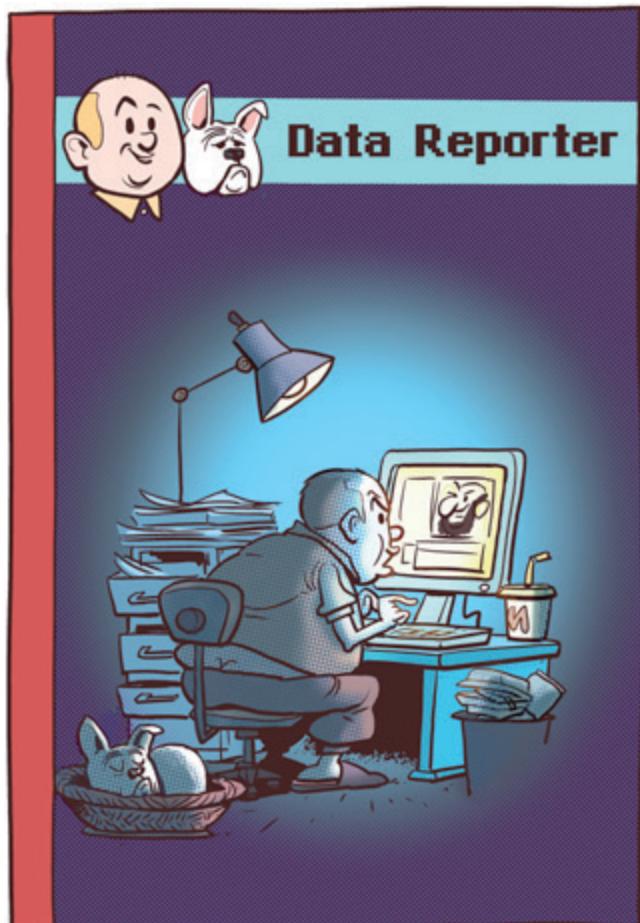
dire que les citoyens les utilisent. Il faut créer des communautés qui apporteront une plus-value à celles-ci. Or, elles n'existent pas encore.»

Passer aux datas d'information

À en croire Loïck Gérard, il ne faut pas s'étonner du désintérêt actuel du citoyen pour ces données publiques. Il serait dû à un manque d'ambition politique. «Il n'y a pas de main tendue des autorités vis-à-vis du citoyen. Les données sont en ligne et débrouillez-vous! D'initiative, on ne fait pas de communication,

ni de mise en forme. On se contente du minimum: on met ce qu'on veut, sans rien mettre en avant des données et des potentielles opportunités. Les communications sur l'*open data* sont très dirigées à destination des entreprises, comme c'est le cas en Wallonie.» Et le juriste d'en appeler à une «sensibilisation du citoyen». «Sans elle, seuls ceux ayant les compétences techniques pourront s'emparer de ces données comme les entreprises. C'est là le plus grand danger», renchérit-il.

Dans la très grande majorité des cas, donner sens aux jeux de données disponibles sur les portails afin d'en tirer une information utile n'est pas chose simple pour le citoyen. «Aujourd'hui, sur la plupart des plateformes dédiées à l'*open data*, on se retrouve devant des données brutes, et non des informations, la plupart liées à des enjeux environnementaux et géographiques», ajoute Françoise Paquien-Séguy. «Si on vous donne la liste des rues de Bruxelles, quelle information pouvez-vous en tirer? Il faudrait des jours et des jours pour les traiter. Le problème de l'ouverture des données, c'est que cela reste des datas au sens informatique du terme.» Il faut, dès lors, selon la professeure, «humaniser» ces données, en passant par une médiation, comme c'est le cas avec le data journalisme, par exemple. Sans cela, l'*open data* se limitera à une utopie... 



Cyber-conseils pour surf tranquille

Les techniques des cybercriminels n'ont plus de secret pour lui puisqu'il les traque au quotidien. De son expérience à la Computer Crime Unit, le commissaire Olivier Bogaert tire une foule de recommandations utiles à tous les internautes. Car on ne plaisante pas avec la sécurité numérique.

Propos recueillis par Amélie Dogot
Secrétaire de rédaction

La sécurité sur le Net, c'est un peu comme le port de la ceinture et du préservatif: on pense toujours que le risque, c'est pour les autres ?

C'est lié à la perception sociale. Les gens se trouvent dans leur environnement familial ou professionnel et ils ne pensent pas au-delà en termes de mise à disposition des données. Ils ne mesurent pas les risques liés au croisement des informations et à l'activité de leur machine. Il faut acquérir certains réflexes et s'interroger: quand on publie quelque chose, qui peut avoir accès à ce contenu ?

Vous êtes confronté tous les jours à l'usage frauduleux qui peut être fait d'Internet. Qu'est-ce qui vous a donné envie de transmettre votre savoir en le rendant accessible au plus grand nombre ? Le fait que nous sommes les usagers d'une technologie dont nous ignorons le fonctionnement ?

Contrairement aux dossiers «classiques» qui se passent sur notre ter-

ritoire, Internet est une structure qui permet aux auteurs de se trouver à distance, ce qui complique la récupération et le croisement des informations et la localisation des auteurs. C'est très courant dans les affaires d'arnaques et de fraudes. En acquérant des réflexes, en se préservant, on diminue le nombre de victimes, et le public devient plus prudent dans la gestion de ses données personnelles.

Quand la cybercriminalité est-elle née ? En quand a-t-elle commencé à être réprimée en Belgique ?

Internet est arrivé dans nos vies entre 1995 et 1996 et c'est en 2001 que le Code pénal a été adapté pour pouvoir commencer à lutter contre les intrusions dans l'environnement, les attaques informatiques. La fraude informatique, c'est-à-dire l'idée d'utiliser des données qui ont été récupérées et de se faire passer pour quelqu'un d'autre en utilisant ces données, a également été prise en considération à cette époque-là. La réaction a été



À lire

Olivier Bogaert, «Le Web sans risque!», Bruxelles, Racine, 2018, 192 pages.

À écouter

«Surfons tranquille», émission animée par Olivier Bogaert et diffusée sur Classic21 le mardi à 7h45

À consulter

www.safeonweb.be
www.cybersimple.be

assez rapide. Il a fallu plus de temps, par contre, pour se rendre compte de la dispersion et de la captation des données personnelles par des entités commerciales comme les GAFA: on ne s'est pas rendu compte tout de suite que les géants du web effectuaient du croisement de données.

Les données personnelles sont près précieuses, et du coup très prisées, tant par les entreprises que par les hackers. Le RGPD est-il la panacée ?

Ce règlement oblige les entreprises à informer les utilisateurs des informations qui sont captées et de l'usage qui en est fait, cela ne les empêche pas de continuer. Mais en cas d'usage abusif, les sanctions financières sont prévues dans le but de les amener à la prudence. Les GAFA ne sont cependant pas à l'abri d'intrusion dans leur système... On va voir comment le RGPD fonctionne, comment on s'adapte à cette nouvelle législation, mais on va sans doute devoir mettre en place des processus d'adaptation avec la possibilité pour le citoyen numérique de pouvoir réagir, de dire qu'il n'est pas d'accord. Facebook, par exemple, met à disposition l'historique de nos activités, mais ne permet pas pour l'instant d'effacement global: il faut le faire pour chaque commentaire que l'on a plus envie de voir, ce qui prend beaucoup de temps. Compter sur la saturation, c'est une stratégie.

Surfer sans se voir « chiper » nos données utilisateur, c'est devenu mission impossible ? Ou seulement sur le dark web ?

On doit pouvoir s'adapter et veiller à sa vie privée. Je le répète, les questions centrales sont: qu'est-ce que j'accepte de partager et avec qui? Mon réflexe de protection ne sera peut-être pas celui de la personne avec laquelle je suis ami. Des plateformes comme Framasphère (*open source*) se développent. Il s'agit d'un réseau social qui ne capte aucune donnée utilisateur et restreint l'échange au cadre familial, plus intime.

Le deep web, c'est le paradis des cybercriminels ?

C'est le paradis pour la cybercriminalité pointue. L'arnaqueur du quotidien utilise le web classique, via des masques comme le VPN pour pouvoir se cacher ou en se mettant à distance de la victime, dans un pays lointain, pour rendre l'enquête plus complexe.

Le cadre juridique est-il suffisamment précis ?

Un gros travail de révision du Code pénal est en cours. J'imagine qu'il va y avoir des adaptations tenant compte de cet environnement numérique désormais hyper-présent.

Les pirates informatiques ont toujours une longueur d'avance. C'est à la société civile d'apprendre à mieux utiliser cet espace connecté ? Comment se tenir à jour en matière de protection/sécurité ?

L'idéal serait d'arriver à une plate-forme de référence. Pour l'instant, il existe plusieurs initiatives comme Cybersimple.be de Test-Achats (et



Google, NDLR), Safeonweb.be du Centre pour la cybersécurité Belgique. Quand ils perdent leur carte bancaire, les gens connaissent la procédure à suivre. Pour le web, les infos sont dispersées. Il faudrait arriver à une plate-forme unique avec des conseils de base qui, par sa notoriété, serait consultée par réflexe. Et il faut commencer tôt, dans l'enseignement, dès la 5^e et la 6^e primaire, à parler des risques informatiques. Les enfants savent qu'ils ne doivent pas parler à des inconnus dans la rue, mais ils acceptent comme «amis» sur les réseaux sociaux des personnes qu'ils ne connaissent même pas! Quand j'étais petit, des policiers venaient à l'école pour nous apprendre le code de la route et on faisait le parcours de sécurité routière. Les réflexes à acquérir doivent être inculqués au

quotidien à l'école, et à la maison aussi bien sûr, mais la police a également un rôle à jouer auprès des enfants pour rappeler ces bonnes pratiques.

Qui est le plus vulnérable : la jeune génération née avec une tablette dans la main ou bien celle, plus âgée, qui a pris le train numérique en marche ?

Les deux, car on se trouve dans une période «neutre». Les utilisateurs parents, trentenaires et quadras, ont découvert Internet il y a 20 ans, mais n'ont pas reçu les conseils de bonnes pratiques en la matière. Comment peuvent-ils transmettre ce qu'ils n'ont pas reçu? Quelques détails peut-être, mais pas les fondamentaux. Les enfants grandissent avec leur smartphone sans avoir reçu de conseils par-

ticuliers. Entre les deux, les jeunes qui ont maintenant 20, 25 ans, qui entrent dans la vie active et qui deviendront bientôt parents, davantage alertés par les risques, auront sans doute plus le réflexe de parler des risques du web à leurs enfants. L'enseignement s'adaptera aussi. Comme pour la ceinture de sécurité, cela deviendra quelque chose que l'on fait sans y penser. Les plus âgés doivent être sensibilisés par des campagnes, telle que « Mamie rusée » en Brabant wallon, pour diminuer le nombre de victimes de fraudes financières au digipass.

Phishing, annonces et pubs mensongères, faux concours, logiciels espions... quelles sont les arnaques et fraudes les plus courantes ?

Le plus répandu, ce sont les arnaques lors de la vente en ligne (profit sur la base d'un sentiment de plus-value) et les arnaques aux sentiments (profit sur la base du sentiment de solitude, fréquent chez les personnes plus âgées). Dans le cas des logiciels malveillants, les gens ne se sentent pas victimes, car ils n'ont pas conscience de l'activité de leur ordinateur. Dans le cadre de la crypto-monnaie, les internautes voient juste leur machine ralentir parce qu'elle mine des bitcoins pendant

qu'elle est connectée au Net. Quand les gens ont conscience de s'être fait avoir, c'est beaucoup plus lourd à gérer.

Dans quels cas les internautes peuvent-ils porter plainte ? Le nombre de plaintes déposées reflète-t-il la réalité ?

Le chiffre noir est très important. Les gens ont honte d'avoir été abusés, sont désemparés ou ne comprennent pas tout de suite qu'il s'agissait d'une arnaque. Que le préjudice soit financier ou qu'il y ait eu usage frauduleux de leur image ou de leurs données, il faut les inviter à signaler les faits et à se manifester. Pas forcément auprès de la police, car il ne peut s'agir que d'une tentative. Le site Pointdecontact.belgique.be permet de signaler des faits, et, par le recouplement de plusieurs signalements, les structures concernées au niveau fédéral vont pouvoir faire des mises en garde ou prendre des dispositions avec les pays concernés pour interpeler les auteurs. La participation citoyenne permet d'améliorer la sécurité informatique globale. 



Les yeux bandés du logiciel

Aujourd’hui, des logiciels d’intelligence artificielle permettent de prédire la probabilité de certaines décisions de justice. Si certains craignent l’avènement d’un système judiciaire à deux vitesses, le caractère performatif de ces « legal techs » pose également question : la valeur du droit n’est-elle pas de se laisser travailler par les évolutions sociales et les dilemmes éthiques plutôt que de reproduire des décisions antérieures ?

Par Julie Luong
Journaliste

Dans la famille des plaignants, demandez un individu de sexe masculin, âgé de plus de 45 ans, venu d’un pays tiers à l’Union européenne, demandant l’asile dans tel pays parce qu’il est persécuté politiquement dans tel autre, membre d’un parti démocratique dans lequel il occupe telle position : cliquez sur OK et vous saurez avec un degré de probabilité élevé si sa demande d’asile va être ou non reçue. De la science-fiction ? Plus vraiment. Les logiciels d’intelligence artificielle, basés sur la jurisprudence, sont en passe de s’imposer dans le domaine du droit.

Barreau 3.0

En Belgique, deux éditeurs spécialisés – Wolters Kluwer et Larcier – y travaillent activement. Olivier Haenecour, bâtonnier du barreau de Mons entre 2015 et 2017, s’inté-

resse depuis quelques années à cette question. « Ma crainte principale était de voir se développer une justice à deux vitesses, avec d’un côté des gros cabinets capables d’investir des millions dans des outils d’intelligence artificielle et de l’autre, des petits cabinets qui seraient incapables de créer des outils à partir de leurs propres ressources. » Au sein d’Avocats.be, Olivier Haenecour plaide dès 2015 pour la mise sur pied d’un outil collectif, financé de manière solidaire par tous les avocats et accessible à chacun d’eux. Malgré des perspectives prometteuses, le projet est abandonné, faute de moyens : Olivier Haenecour entre alors en contact avec Wolters Kluwer, qui propose au bâtonnier de tester son logiciel *Legal insights* dans sa version bêta. Le domaine d’application est celui du droit social et plus particulièrement de la rupture du contrat de travail. « Wolters

Kluwer m'ayant donné l'assurance que la vocation de *Legal insights* était d'être accessible à tous, j'ai désigné 50 avocats spécialisés dans cette matière ou particulièrement ouverts aux nouvelles technologies. Ce test a montré que si cet outil permettait des progrès significatifs par rapport aux bases de données classiques, il apparaissait quand même davantage comme un super outil de jurisprudence plutôt que comme un outil prédictif. »

Une portée limitée

Il est vrai que ces *legal tech*, en allant voir d'un peu plus près, ne relèvent pas à proprement parler de la justice –en cela qu'elles sont inaptes à rendre une décision ou d'être prédictives–, leur portée est davantage statistique. « Par rapport à une base de données classique, ces nouveaux outils vont par exemple vous indiquer que le vol dans une entreprise est considéré comme un motif grave dans 80 % des cas et qu'il ne l'est pas dans 20 % des cas. Vous pouvez ensuite affiner l'analyse statistique par juridiction et voir si vous avez plus de chances de gagner dans telle ou telle cour d'appel», détaille Olivier Haenecour. Cette représentativité statistique demeure elle-même limitée, en raison de l'accès restreint aux décisions de justice. En Belgique, la base de données publiques Juridat répertorie en effet quelque 60 000 décisions... soit 0,5 % des décisions qui ont été prononcées depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Chaque année, c'est en effet un million de décisions qui

sont prononcées dans notre pays. « Pour fonctionner correctement, il faut du *big data* », résume Olivier Haenecour.

L'herbe est-elle plus verte chez nos voisins de l'Hexagone? Le logiciel Predictice, qui se base sur quelque 5 millions de décisions, semble l'indiquer. Il faut dire que la loi française du 7 octobre 2016 pour une république numérique, qui stipule en ses articles 20 et 21 que les décisions de justice doivent désormais être en *open data*, est un signal encourageant pour les start-ups spécialisées dans les *legal techs*. Même si dans les faits, l'accès libre à l'ensemble des décisions de justice connaît de nombreuses entraves. « Les décisions de justice comportent beaucoup de données à caractère personnel, relatives à des entreprises mais aussi à des particuliers. Or, même si vous voulez retirer toutes les données d'identification directes (nom, date de naissance...) mais que vous dites que telle personne habite à l'angle de telle et telle rue, il reste possible de croiser les données factuelles dans plusieurs décisions et de retrouver l'identité de la personne. La question est donc celle de l'anonymisation ou plutôt de la pseudonymisation, car si on cache le nom de chacun dans une décision, elle devient inexploitable », illustre Olivier Haenecour.

Les questions annexes sont par ailleurs nombreuses, comme celle de laisser ou non apparaître le nom des magistrats. « Il y a aussi des enjeux économiques: je ne leur fais pas de

procès d'intention mais si le marché est dominé par les éditeurs, ils pourraient très bien travailler les algorithmes, par exemple de manière à ce que les décisions plus favorables aux entreprises qu'aux travailleurs soient davantage sélectionnées.» Le contrepoint indispensable du développement de ces outils serait donc la mise sur pied d'un organisme de contrôle sur le même modèle que l'OCAM (Organe de coordination pour l'analyse de la menace). «Cela ne paraît pas évident», prévient l'avocat. «Car comme le Dieselgate nous l'a montré, il faut que les moyens du contrôleur soient en rapport avec les moyens du contrôlé...»

Le facteur humain

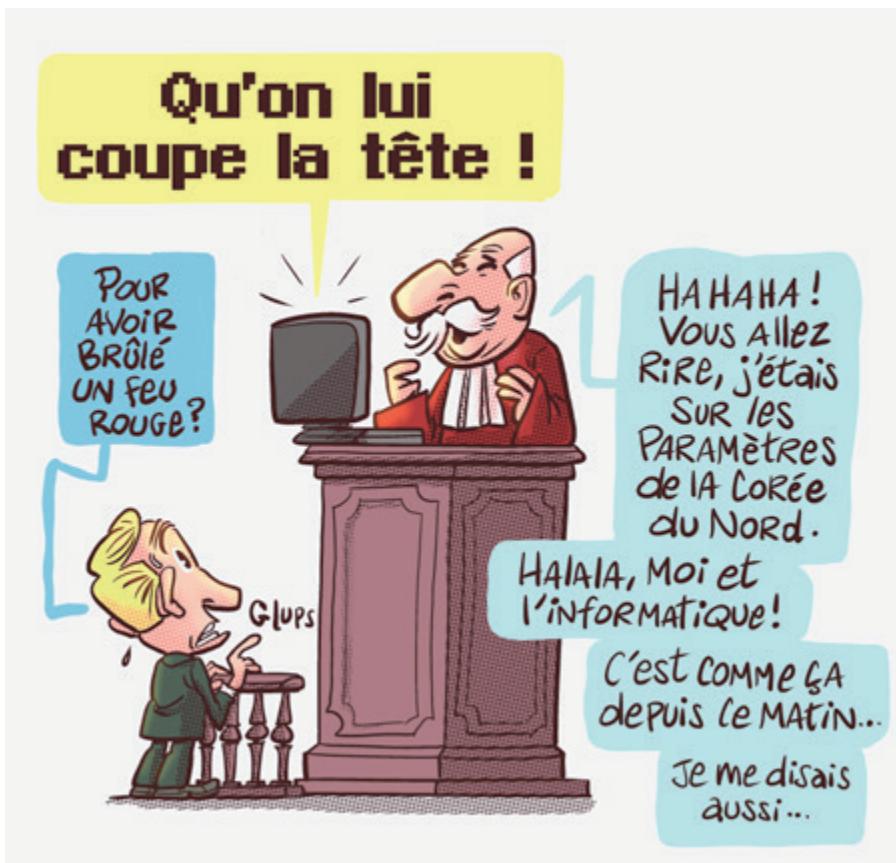
Le caractère performatif de ces outils d'«aide à la décision» pose par ailleurs la question du sens même de notre système judiciaire. «L'homme étant fainéant de nature, il pourrait avoir tendance à suivre l'opinion majoritaire alors qu'en vérité, la justice n'a jamais progressé que parce qu'il y avait des avocats et des juges inventifs», prévient l'ancien bâtonnier. En d'autres termes, l'intelligence artificielle fait peser sur le droit une menace d'assèchement et de stagnation: «Le risque est qu'on décide toujours la même chose alors que la société change. Il est important que les opinions divergentes soient mises en évidence et non écartées par ces outils.» Penser qu'ils seraient garants d'une plus grande «objectivité» est un leurre. «La justice a les yeux bandés et comme la machine

n'a pas d'yeux, elle verrait plus clair? Non, je trouve que la justice doit avant tout être humaine et je trouve justement important d'avoir un juge qui soit animé de sentiments et qui puisse être aux prises avec des contradictions éthiques», poursuit Olivier Haenecour.

Le propre du juge

En raison de l'économie que ces outils représentent pour la collectivité, une autre dérive serait de les voir utilisés de manière sélective dans les litiges «à faible enjeu». «La première erreur est de croire





que parce que l'enjeu d'un litige est limité, il est simple. Deuxièmement, une telle utilisation donnera l'impression détestable d'une justice à deux vitesses.» Du reste, si le facteur humain paraît moins prédominant quand il s'agit de trancher de la propriété intellectuelle d'un ouvrage que lorsqu'il s'agit des droits d'hébergement d'un enfant, en dernière instance, un juge décidera toujours en son âme et conscience. Ce qui n'est pas encore le cas de la machine «même si Google et IBM travaillent à une conscience artificielle». Et quand bien même: au-delà de la conscience, les humains possèdent

aussi la faculté de déceler derrière les actes et les postures des motifs inconscients. Olivier Haenecour est formel: «Dans un litige entre frères et sœurs au sujet d'une reconnaissance de dettes, un juge intelligent ira creuser pour comprendre pourquoi ils se disputent au sujet d'une somme peu importante. À ce stade, il pourra aussi les envoyer en médiation pour rechercher ce litige sous-jacent, permettre à chacun de trouver une solution et peut-être même permettre aux parties de se réconcilier... ce que ne fera jamais un ordinateur.»

Apprendre à vivre avec le nouveau monde

Google Belgique. Un bâtiment judicieusement blotti à un jet de pierres de la Commission européenne. Comme toutes les entreprises qui ont intérêt à faire entendre leur voix auprès des cénacles de l'Union. Aucun logo tonitruant sur la façade. Discrétion. Un véritable contraste avec l'omniprésence, l'omniscience serait-on tenté de dire, des géants du web dans notre monde virtuel. Une cosmologie que Thierry Geerts, le patron de Google Belgique, nomme «Digitalis» dans son dernier ouvrage.

Par Sandra Evrard
Rédactrice en chef

Vous évoquez une révolution numérique, qui change le monde. Qu'en-tendez-vous par là ?

Il y a aujourd'hui 4 milliards de personnes qui sont connectées l'une avec l'autre et qui s'échangent des idées comme s'ils étaient voisins. À tout moment, on peut entrer en contact avec quelqu'un qui se trouve de l'autre côté de la planète et avoir accès à l'information du monde entier avec son smartphone. C'est une révolution technologique, mais aussi culturelle, dans laquelle on peut communiquer avec une énorme et nouvelle communauté que j'ai appelée –tel un pays– Digitalis.

En quoi est-ce culturel ?

Cela rapproche la communauté humaine comme jamais auparavant. Avant, il fallait écrire une lettre et

attendre quelques jours que l'on vous réponde ou bien prendre l'avion pour se voir. Aujourd'hui, j'ouvre mon portable et je peux faire une vidéoconférence en temps réel avec une personne qui se trouve à Singapour et une autre qui se trouve aux États-Unis, pour discuter de nos visions philosophiques. Et je peux avoir des relations humaines normales, par exemple rester en contact avec de la famille qui est très loin. Je ne suis ni philosophe ni sociologue, mais apparemment cela change totalement la culture parce qu'il y a beaucoup moins de bouts d'humanité. Il reste de grosses différences entre certaines visions du monde, mais elles ne sont plus géographiques.

Vous dites aussi dans votre livre que c'est une révolution qui est une destruction créatrice. C'est ce qui fait un peu peur à une série de personnes. Vous le comprenez ?



Thierry Geerts,
« Digitalis. Comment réinventer le monde ? »,
Bruxelles, Racine,
280 p., 2018.

J'ai écrit ce livre parce que je comprends très bien les craintes, même si cela ne signifie pas que je suis d'accord. Le problème est que l'on n'explique pas ce qui est en train de changer. Une révolution industrielle analysée par la suite apparaît généralement comme une bonne chose. Nous sommes contents d'avoir de l'électricité, une voiture ou de pouvoir acheter des produits relativement bon marché ou d'avoir accès à une médecine convenable, tout cela grâce à l'évolution technologique. Tout changement est naturellement un petit peu difficile. Et comme il y en a beaucoup à la fois, cela fait peur. Soyons très clairs: ce n'est pas une époque rassurante, il y a des matins où je me lève aussi en pensant que ça change quand même très vite! Mais d'un autre côté, quand je suis malade, j'espère également que cela change vite pour que l'on maîtrise une nouvelle technologie qui va me guérir. Mon livre n'est certainement pas naïf, il est volontairement présenté d'une façon simplifiée dans le but d'expliquer, pour donner à tout le monde l'envie de maîtriser cette évolution.

Beaucoup de gens emploient des technologies sans avoir reçu une éducation à leur utilisation.

La peur ne vient pas que des personnes peu éduquées, mais surtout des chefs d'entreprises, de politiciens, d'académiciens. En général, monsieur Tout-le-Monde se rend souvent compte du bénéfice. Il est content d'utiliser un smartphone avec Google Maps, qui lui indique où il doit aller. Ce sont plutôt les gens qui sont à un niveau de responsabilité ou de pou-

voir qui craignent de devoir changer leurs habitudes, les structures de leur société. Par exemple, lorsque j'achète quelque chose sur Internet, dans 70 % des cas, c'est via une société étrangère. L'économie digitale hollandaise atteint le double de la nôtre et le triple de celle de l'Angleterre. Cela vous donne un peu un ordre de grandeur démontrant que nous sommes quand même un petit peu à la traîne.

Il y a aussi une crainte par rapport à l'emploi, particulièrement pour les travailleurs peu qualifiés.

Je pense que cela n'est pas insurmontable. Google a notamment investi dans deux projets, dont Molengeek qui s'adresse à des gens que l'on appelle les *drop-outs*, des réfugiés ou des jeunes qui ont raté l'école. En trois mois, on leur donne une formation de *coding* et 80 % trouvent du boulot par après. Cela prouve qu'une initiative privée avec des petits moyens, près de 200 000 euros, peut avoir un impact. Pour un tel projet de conversion, c'est quand même relativement bon marché. Au départ, moi, j'ai été blanchisseur, j'ai aussi réinventé ma carrière. Ce qu'il faut, c'est vraiment avoir envie de se reconvertis.

Pensez-vous que dans les évolutions de ce style-là, il y a des effets collatéraux qui sont inévitables ?

Je suis persuadé que si nous avions été davantage conscients lors de la révolution industrielle précédente, nous aurions quand même pu mieux faire. Donc, la question est: allons-nous

refaire toutes les gaffes du passé ou pas ? Ne soyons pas passifs. Il faut aller de l'avant, réinventer le monde, utiliser les bienfaits de la révolution actuelle. Et ensuite, passer un quart de son temps à dire de faire attention à la vie privée, la sécurité et aux personnes qui perdent leur emploi temporairement. Mais pour l'instant, on ne parle que de ce quart-là. Et comme on ne fait que s'inquiéter de ce qui va

mal, et bien, ça se passe mal, parce que l'on s'est mis dans cet état d'esprit. Si l'on pouvait se dire que cela se passera bien, et puis en avançant de maîtriser les effets collatéraux, je crois que l'on aurait plus de chances de réussite.

Lorsque nous surfons sur le web, nous laissons beaucoup de traces et d'une certaine façon nous sommes fichés. C'est normal que cela soit source d'angoisse, non ?

Nous avons à présent un règlement européen qui est le plus sévère au monde et qui affirme que l'individu est propriétaire de ses données. Et lorsque



les entreprises utilisent vos données dans le cadre d'un service, par exemple lorsque vous utilisez Google Maps, vous pouvez le refuser.

Mais alors vous ne l'utilisez pas ?

On a quand même un milliard de personnes qui sont passées via notre page Compte Google, qui permet de bloquer la localisation, les publicités ciblées ou pas. Mais ce qui est peut-être encore plus important, c'est que l'on est dans ce nouveau monde: il faut apprendre à vivre avec ça. Par exemple, quand je poste quelque chose sur des médias sociaux, je dois réfléchir à deux fois et ne pas poster n'importe quoi. Il y a une formation de base à donner à tout un chacun. On apprend à nos enfants à traverser la rue parce que c'est dangereux, et puis on construit l'autoroute de l'information et on ne leur explique rien !

Pensez-vous que l'utilisation des datas est un modèle marketing qui va encore se perpétuer des années ?

Je plaide pour un consommateur averti, critique, difficile qui, s'il n'est pas content d'un service, passe à côté. Le consommateur a plus de pouvoir qu'il n'en a jamais eu auparavant. La deuxième chose, c'est que les entreprises se rendent compte que si elles perdent leur éthique, elles ne parviennent plus à attirer des collaborateurs. Cette préoccupation est plus présente dans le monde digital que dans certaines sociétés industrielles où le profit était le maître-mot ! Là où je m'inquiète un peu,

c'est du retard de l'Europe par rapport à certains pays asiatiques ou américains. Nous devons garder nos valeurs fondamentales et apprendre à vivre avec une nouvelle technologie.

Êtes-vous pour une forme de régulation de la part des États ou d'instances supranationales comme l'Union européenne ?

Google a été très clair à ce sujet, nous avons édité notre propre code de conduite au niveau de l'intelligence artificielle. Nous ne sommes certainement pas contre la régulation, mais bien contre celle qui vise Internet uniquement, alors que ce n'est pas un monde différent. Nous ne sommes plus face à deux mondes qui seraient le monde réel et le virtuel. La protection de la vie privée ne concerne pas uniquement Internet, mais aussi l'utilisation de votre smartphone, par exemple. Je crois que l'on peut arriver à une nécessaire régulation, adaptée sur la base des principes qui sont déjà dans les lois plutôt que d'écrire une loi à côté. Aujourd'hui, on a parfois l'impression que les législations sont écrites par revanchardisme ou contre une société, sans suffisamment connaître ce qu'il s'y passe. C'est plutôt cela qui m'inquiète ! Pas du tout la régulation, au contraire ! Je crois qu'un monde non régulé est un monde dangereux. Je l'affirme dans mon livre : vous voulez habiter en sécurité en Digitalis.



Gaffe aux GAFA!¹

Les géants du web, nouvelles puissances économiques, entrent en concurrence avec les États. Des citoyens cèdent en parallèle leur vie privée à ces mastodontes qui transforment leurs données en or. Et si la démocratie était prise dans la Toile ?

Par Pierre Ghislain
Journaliste

«Dans le futur, nos relations bilatérales avec Google seront aussi importantes que celles que nous avons avec la Grèce», déclarait Anders Samuelsen, ministre danois des Affaires étrangères en janvier 2017. Le mois suivant, le Danemark inventait la «techplomatie» et nommait un ambassadeur auprès des GAFA. Les GAFA ? C'est l'acronyme de Google/Apple/Facebook/Amazon. Il désigne les acteurs majeurs de l'Internet. «Ces firmes sont devenues un nouveau type de nation et nous avons besoin de nous confronter à cela», formulait alors Samuelsen à la presse danoise. «Ces firmes technologiques américaines ont amassé des fortunes encore plus grandes que des pays avec lesquels le Danemark entretient encore des relations diplomatiques classiques.» Symptomatique. Preuve que les géants de la tech' entrent en compétition avec les États. Les GAFA sont par ailleurs dans une forme de logique «libertarienne». En clair? Ils proposent un maximum de liberté économique contre un minimum de gouvernance et une aliénation de la vie privée. Ce qui a enfin le don d'irriter les États.

Le premier sujet de discorde GAFA/États concerne la fiscalité. Quand une

firme comme Amazon vend des produits en Belgique, elle le fait via une société luxembourgeoise. Les bénéfices s'envolent ailleurs. Le libraire local, lui, paie ses impôts en Belgique. On connaît tous l'importance des impôts pour financer les infrastructures, faire «tourner» les hôpitaux ou encore la justice. Ce problème de fiscalité touche tout le continent. Les GAFA échappent au paiement d'une bonne partie de leurs impôts en Europe. Mais la réplique s'organise. Une directive européenne devrait bientôt instaurer une taxation des géants du numérique, avec un taux proche des 2 % et non des 6 % comme évoqué dans la presse.

Exit la vie privée

Le second gros sujet de discorde entre les États et les GAFA? L'aliénation de la vie privée des citoyens. La vie privée des internautes est devenue une matière première rentable. Les données numériques récoltées sont utilisées pour générer des revenus colossaux. La publicité a rapporté près de 9 milliards de dollars à Facebook en 2017! Les sites comme Facebook, Twitter ou Google sont en réalité faussement gratuits. Car en échange de

¹ Titre inspiré d'une tribune publiée sur www.amnesty.fr, le 27 mars 2018.

leur «gratuité», l'internaute cède des éléments de sa vie privée. Ces données permettent de générer des réclames ciblées ou, plus grave encore, d'influencer des élections comme le prouve le scandale du Cambridge Analytica en mars dernier. Pour rappel, les données de quelque 87 millions d'utilisateurs de Facebook se sont retrouvées entre les mains d'une entreprise qui a participé à la réussite de la campagne présidentielle de Donald Trump, notamment en désinformatant les masses.

Mais au fait, comment ces informations privées sont-elles collectées et exploitées ? Grâce à de puissants

ordinateurs et des logiciels spécialisés, les firmes du Net peuvent tenir compte des messages postés et de la navigation de leurs membres. C'est ainsi qu'émergent les fameuses publicités associées. Elles tiennent compte des mots clés utilisés. Vous exprimez vos envies de soleil et de plage ? Voilà qu'apparaissent des pubs pour un vol à Ténériffe. Les annonceurs sont prêts à payer le prix fort pour ces publicités ciblées. Elles sont envoyées selon plusieurs critères comme le lieu où vous résidez, le sexe, l'âge, la situation amoureuse, la langue que vous parlez, les centres d'intérêt, la formation ou les diplômes, les habitudes de navigation sur le Web. Mais combien d'utilisateurs de ces réseaux sociaux ont vraiment conscience de ces pratiques ? «Je m'en moque, je n'ai rien à me reprocher», affirment certains. Vraiment ? Les GAFA vendent nos données, mais modifient aussi notre façon de nous comporter. «On voit bien que la multiplication des moyens de communication conduit en fait à limiter le contact»,



prévient Alexandre des Isnards, un des auteurs de *Facebook m'a tuer*. Et de citer l'exemple de ces amis au restaurant avec leur smartphone sur la table. Ils répondent à des messages à la place de se parler. L'auteur relève un autre écueil: «En étalant sa vie intime, on renonce aussi à sa liberté individuelle. Il n'y a plus de jardin secret. La photo d'une soirée entre amis sur laquelle vous êtes éméché peut vous être reprochée des années plus tard.»

Transparence tangente

«Les réseaux sociaux ont vraiment changé notre manière de communiquer et cela a un impact sur notre quotidien», embraye Vincent Pittard, co-auteur avec Sandrine Mathen de l'ouvrage *Votre image sur Internet? À vous de jouer!* «Monsieur et Madame Tout-le-Monde doivent rester prudents sur les informations qu'ils libèrent sur Internet, même via des échanges privés sur les réseaux sociaux. Il faut partir du principe que ces informations peuvent être rendues publiques un jour. Sans tomber dans la paranoïa, il faut être prêt à assumer aujourd'hui et demain toutes les prises de position, commentaires, photos, informations privées qui se trouvent dans ce *big data*», soit l'ensemble des données numériques produites.

D'autres catégories de personnes profitent de ces réseaux sociaux pour traquer la vie virtuelle des postulants à un emploi. Les employeurs «googlisent» les recrues potentielles, c'est-à-dire qu'ils mènent des recherches sur les candidats sur le Web. Facebook

est aussi un «merveilleux» outil pour ce genre de traque. C'est une pratique courante. Les cabinets de ressources humaines parcourent le web pour dénicher des informations, plutôt privées, qui ne sont pas mentionnées sur le CV. «Il est plus intéressant d'avoir des références autres que celles fournies par le CV. Internet permet de savoir ce que la personne a pu faire par le passé», avoue un recruteur. Il semble pourtant idiot qu'un employeur se prive de vos services parce que vous êtes naturiste ou adepte de telle philosophie. «Facebook est la plus terrible machine d'espionnage jamais inventée, critiquait Julian Assange, cybermilitant australien et fondateur de WikiLeaks. Nous avons ici la base de données la plus complète du monde sur les gens, leur nom, leurs relations, leur adresse, ainsi que leurs communications avec leurs proches...»

C'est pourquoi les États européens désirent désormais préserver les droits humains liés à la vie privée. L'Europe s'est dotée d'un nouveau règlement général sur la protection des données (RGPD) pour réguler la captation de données. Il est entré en vigueur au printemps dernier. Il prévoit que tous les Européens soient informés, de façon «claire et explicite» des traces qu'ils laissent. Le droit à l'oubli sur la Toile est aussi dans les textes. Mais le chemin à parcourir pour se libérer des effets pervers d'Internet semble encore long. Aujourd'hui, les réseaux sociaux ressemblent trop à l'univers panoptique, celui d'une prison en cercle avec un poste de surveillance au milieu. Ce qui crée la sensation d'être observé à tout moment. 

Génération snowflakes : une question d'identité ?

Le modèle des réseaux sociaux, Facebook notamment, tend à conditionner notre monde de manière à nous faire croire que ce que nous voyons correspond à ce que nous pensons. Avec une incapacité à affronter la pluralité et donc la vie en commun.

Par Pascale Seys

Philosophe et professeure de philosophie et anthropologie de l'espace - UCL

Partant de ce constat, l'on peut s'interroger sur ce que font les gens sur les réseaux (exister aux yeux d'autrui?) sachant qu'ils sont surveillés et qu'on leur donne ce qu'ils veulent voir de la réalité. Une énigme ? Ou l'illusion de se singulariser sur la toile, tel un « flocon de neige » ?

Le champ lexical s'est enrichi récemment de la notion urbaine de *snowflake* – flocon de neige – apparue dans le dictionnaire Webster en 2016¹. Le *snowflake syndrome* désigne un comportement contemporain attribué à la génération de jeunes adultes nés dans les années 2000 : magnifiés par des parents qui les ont assurés de leur caractère exceptionnel, précieux et singulier – à l'image d'un cristal de glace dont la structure morphologique complexe et singulière ne ressemble à aucune autre –, ils s'estiment uniques et justifient, de ce fait, un traitement particulier, voire une profonde et inconditionnelle admiration. Peu résilients, ceux-ci revendiquent très spontanément l'offense, la victimisation et la rupture rela-

tionnelle, en dehors de tout effort d'argumentation, en réponse à des opinions ou à des jugements divergents des leurs.

Génération hypersensible

Si l'insulte *snowflake* a été utilisée lors de la dernière campagne américaine par l'aile droite des étudiants de Yale en vue de sous-estimer les démocrates en les qualifiant d'individus fragiles ou « hypersensibles », l'expression semble avoir trouvé accidentellement son acception sociologique dans une réplique issue du roman culte *Fight Club* de Chuck Palahniuk (1996)²,

Toute altérité est considérée comme une menace. Ils sont dès lors nombreux à pratiquer le « ghosting », c'est-à-dire l'art de disparaître brusquement du réseau.

1 Claire Fox, *I find that offensive*, Provocations Series, 2017.

2 Christian Holub, « Chuck Palahniuk on accidentally inspiring the “snowflake” insult », in *Entertainment Weekly Magazine*, November 17, 2017.



adapté au cinéma par David Fincher en 1999. Tyler Durden (Brad Pitt), vendeur de savon charismatique, anticonformiste et promoteur du *Projet Chaos* déclare notamment: « *You are not special. You're not a beautiful and unique snowflake. You're the same decaying organic matter as everything else. We're all part of the same compost heap. We're all singing, all dancing crap of the world.* » (« Vous n'êtes pas exceptionnel. Vous n'êtes pas un flocon de neige magnifique et unique. Vous êtes faits de la même matière organique et pourrissante que tout le reste. On fait tous partie du même tas de compost. Nous sommes la merde du monde, prête à servir à tout »)

Or justement, prenant la réplique à contrepied, la génération flocon de neige, couvée par des parents

aimants qui en a fait des demi-dieux, se revendique unique, indispensable, renversante d'intérêt et très spéciale. Du coup, cette génération d'adultes surprotégés et passant le plus clair de leur temps sur Internet ne supporte pas la contradiction, la moindre critique à leur encontre étant considérée comme une offense à leur singularité exceptionnelle. Ces jeunes exigent du coup des *safe spaces*, des lieux où se protéger des agressions extérieures. Car toute altérité est considérée comme une menace. Ils sont dès lors nombreux à pratiquer le *ghosting*, c'est-à-dire l'art de disparaître brusquement du réseau où ils sont connectés et de rompre tout lien, du jour au lendemain, dans la vie réelle, à la moindre remarque qu'ils jugent déplaisante ou contraire à

leurs convictions. Les *snowflakes* sont au fond des radicaux, enfermés dans leurs certitudes, dans une vision du monde rétrécie, dictée par la «méméité» et dans une incapacité grandissante à affronter la pluralité et donc la vie en commun.

Ailleurs dans le roman, Tyler Durden déclare d'ailleurs comme pour confirmer sa critique que «toute paranoïa est du narcissisme». Car c'est bien de cela qu'il s'agit et qu'avait si bien observé le sociologue Gilles Lipovetsky³ dans son essai consacré à l'individualisme contemporain: lorsque l'individualisme s'élargit à toutes les sphères de l'existence, il convient de parler de narcissisme et de surestimation de soi.

Une fenêtre étroite

³ Gilles Lipovetsky, *L'Ère du vide*, Paris, Gallimard, 1983.

C'est ainsi que la nouvelle génération hyperindividualiste et hyperconnectée, se montre de plus en plus

en peine d'admettre l'altérité. Le modèle même des réseaux sociaux et de Facebook notamment, n'est-il pas de conditionner notre vision de la réalité de manière à nous faire croire que ce que nous voyons du monde correspond à ce que nous en pensons? Or que faisons-nous sur les réseaux sachant que nous sommes surveillés, sachant que les algorithmes nous dictent une vision déterminée et sachant que la toile nous ouvre une fenêtre (*Windows*) sur le monde certes, mais ouverte avant tout sur ce que nous voulons voir? Il y aurait là, dans ce manque d'ouverture réelle à la complexité du monde, comme le germe d'un épuisement naturel.

Dans les années 1950, le psychologue Leon Festinger formulait pour la première fois le concept de «*dissonance cognitive*» pour décrire les stratégies d'évitement des individus face à des opinions, des émotions



ou des croyances contraires aux leurs. C'est là, sans doute, l'une des grandes déconvenues de l'homme moderne. Dans un monde ordonné, hiérarchisé, imbu de traditions, l'individualisme apparaissait comme une expérience pionnière totalement hors normes dans laquelle de fortes personnalités s'émancipaient de la tradition et des tendances communes. Galilée, Giordano Bruno, Descartes ou Spinoza, en ce sens, ont été de grandes figures réformatrices en même temps que des incarnations historiques de la liberté individuelle. Or, comme l'a montré Pascal Bruckner dans la *Tentation de l'innocence*⁴, en triomphant des traditions, des normes, des dogmes et de la transcendance, en devenant la norme désormais dominante, l'individualisme s'est banalisé et les affirmations d'indépendance se multipliant se sont confondues « avec l'ordinaire ambiant ».

Banalité commune

« Chacun se croit irremplaçable », écrit Pascal Bruckner « et voit les autres comme une foule indistincte, mais cette croyance est immédiatement balayée par l'égale prétention de tous. [...] Le dénouement de cette aventure, c'est que les hommes se ressemblent désormais dans leur manière de vouloir se distinguer »⁵. Pour un peu, on entendrait résonner le mantra de Tyler Durden. Tocqueville ne déclarait pas autre chose dans *De la démocratie en Amérique*, observant le goût de ses contemporains pour la consommation et leur inquiétude au milieu du bien-être: « Ils ont détruit

En devenant la norme désormais dominante, l'individualisme s'est banalisé et les affirmations d'indépendance se multipliant se sont confondues « avec l'ordinaire ambiant ».

les priviléges de quelques-uns et rencontrent la concurrence de tous. »⁶

Lorsque l'individualisme est « tout », nous voilà totalement conformistes, pensant échapper à la grégarité du troupeau à mesure que nous tentons de nous démarquer des autres par n'importe quel moyen. « Je ne suis pas comme les autres, je suis un flocon de neige », telle est la formule de l'homme du troupeau contemporain, incapable de déconnexion et qui ne craint rien de moins que l'indifférence des autres, l'invisibilité ou la transparence : car être soustrait au regard de l'autre, c'est là, selon l'expression de la psychanalyste Évelyne Kestemberg, demeurer un « préquelqu'un », c'est-à-dire, n'être rien pour personne et donc n'être personne pour soi-même. C'est pourquoi, pour mieux se distinguer, on se copie. On se réveille dans un sacre du présent permanent, le smartphone à la main, en pensant être unique comme un flocon de neige... et l'on se couche en se découvrant banal et ordinaire. 

⁴ Pascal Bruckner, *La Tentation de l'innocence*, en particulier les chapitres « Infantilisme et victimisation » et « Syndrome du clone », Paris, Grasset et Fasquelle, 1995.

⁵ *Op. cit.*, p. 38.

⁶ Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Pagnerre, 1848, tome 3, partie 2, chapitre 13, p. 277.

Ceci n'est pas une une dystopie

En Chine, être ou ne pas être un bon citoyen s'analyse sur la Toile. Puces, caméras, drones en forme de colombes et autres systèmes de données récoltées par l'État permettent un fichage redoutable de la population. Avec comme finalité, la surveillance et l'établissement de «crédits sociaux» qui orientent l'octroi de certains droits. Ceci n'est pas une fiction.

Par Vanessa Frangville
Chaire en études chinoises - ULB
et directrice du Centre de recherche EASt (East Asian Studies)

La dystopie orwellienne a été prise au pied de la lettre par l'État chinois, qui a progressivement mis en place, au cours des dernières années, un système de surveillance sociale particulièrement sophistiqué. On savait déjà que le contrôle des activités sur les réseaux sociaux ou le cyberspace permet à l'État d'établir un système de «crédit social» pour distinguer les bons des mauvais citoyens. Ce classement, lancé en 2014, décide notamment de l'octroi d'aide au logement, de permis de voyager ou d'emploi dans les services publics.

Vers une société panoptique

Depuis 2017, d'autres méthodes sont testées graduellement en dehors des espaces virtuels, d'abord de manière insolite, comme l'installation dans les toilettes du temple du Ciel à Pékin d'un distributeur équipé d'une caméra de reconnaissance faciale qui ne délivre du papier hygiénique à la

même personne qu'en quantité limitée. Elles se développent ensuite dans des lieux plus ciblés, comme les dortoirs de l'Université normale de Pékin et récemment à certaines entrées de la prestigieuse Université de Pékin, permettant une surveillance constante des allées et venues des étudiants et du personnel universitaire.

Ce contrôle banalisé s'étend également de manière expérimentale à certains espaces publics (salles de concert, centres commerciaux, gares), essentiellement en milieu urbain, laissant présager le développement imminent d'une société panoptique généralisée dont très peu de citadins chinois ont conscience. Le recueil systématique des données privées par l'État –via les applications qui permettent de payer en ligne frais de restaurants, de parking, d'hôtel ou de supermarché– ne semble cependant pas faire sourciller les centaines de millions d'utilisa-

teurs chinois, fascinés par cette technologie avancée.

Mater les comportements sociaux

Il suffit pourtant de se tourner vers le Tibet et le Xinjiang pour comprendre l'ampleur de l'impact de telles infrastructures de surveillance sur la population. Ces régions périphériques servent ainsi de laboratoire expérimental depuis les soulèvements qui les ont traversées en 2008 et 2009, et constituent des terrains idéaux d'implémentation d'une «ingénierie de conformité aux normes sociales» (dans le jargon chinois) et des technologies qui permettent sa consolidation. Le «système en réseaux» de Lhassa, par exemple, a consisté à quadriller la ville en petites unités surveillées par un ensemble de caméras à reconnaissance faciale et la présence de paramilitaires installés dans des cabines protégées, afin de décourager tout rassemblement ou anticiper tout mouvement suspect.

Les Ouïghours en ligne de mire

Depuis 2016, la région ouïghoure du Xinjiang est quant à elle placée sous une surveillance sans aucun équivalent. La minorité ouïghoure est ainsi soumise à la collecte obligatoire de son ADN afin de constituer des passeports biométriques qui contiennent également leurs empreintes digitales et vocales. Ces passeports peuvent être demandés aux nombreux points de contrôle, à l'entrée des gares, des centres commerciaux, des stations essence, des grandes places ou encore de certains quartiers.



À ces points de contrôle, parfois improvisés au milieu d'une rue, les téléphones portables et appareils électroniques peuvent être scannés par les autorités à la recherche de «documents suspects». Des directives régionales ont rendu obligatoire l'installation de GPS dans les voitures privées, permettant de traquer les déplacements de chacun. Même acheter un couteau de cuisine de plus de 10 cm n'est plus un acte banal, car l'achat n'est effectif qu'après la gravure d'un code QR pour retrouver la trace de son propriétaire à chaque instant.

Résultat: de nombreux Ouïghours ont tout simplement abandonné l'usage de leur smartphone, car contraints d'installer une application spécifique qui détecte et dénonce automatiquement aux autorités tout contenu équivoque ou pouvant être interprété comme dissident. Une simple citation tirée du Coran ou la photo d'un proche basé en Europe peuvent en effet envoyer un citoyen lambda dans l'un des nombreux camps de détention politique qui abritent aujourd'hui, selon les dernières estimations, plus d'un million d'Ouïghours. Des rapports récents ont aussi dévoilé l'expérimentation de drones sous

forme de colombes robotisées qui parcourent «paisiblement» les ciels du Xinjiang et de la Mongolie-Intérieure pour détecter tout déplacement inhabituel.

Alors, tous fichés, tous filmés en Chine? Pour l'instant, non: les cibles principales sont clairement les citadins et les populations des régions frontalières. Mais demain? Et pour peu que les Chinois soient tentés de lire *1984*, c'est trop tard: le livre prédictif d'Orwell ayant été retiré des rayons depuis mars 2018... Reste la version web piratee, par de bien téméraires internautes chinois. 

US: même panoplie, autre système

Dans cette poursuite d'une surveillance panoptique, les États-Unis seuls peuvent rivaliser en développant des équipements de surveillances d'égale ampleur. Les entreprises américaines n'hésitent d'ailleurs pas à vendre et tester leurs outils en Chine (séquenceurs ADN, drones, équipements de reconnaissance faciale ou vocale). Peut-on pour autant mettre sur le même plan un modèle de surveillance démocratique, dont l'appareil sécuritaire reste soumis à une législation et à un contrôle juridique (et éventuellement à une exposition par des médias indépendants), et un modèle de surveillance autoritaire, qui n'a aucune obligation de transparence ou de responsabilité vis-à-vis d'un organe légal? La surveil-

lance dans un régime autoritaire, en outre, ne vise pas seulement une menace ciblée: elle s'étend à tout ce qui peut constituer un défi à l'autorité et vise à décourager toute tentative d'expression ou de contestation individuelle ou collective. Par ailleurs, les recours de l'individu pour protéger données et vie privée y sont inexistants, là où leur protection peut en principe être garantie par un cadre constitutionnel dans un régime de surveillance démocratique. Enfin, les technologies de surveillance et leurs conséquences sur les libertés civiles ont suscité aux États-Unis de vifs débats, qui ne peuvent pas avoir lieu dans la Chine actuelle où toute voix contestataire est éteinte avant même d'avoir pu se faire entendre. 



Opinion

Le long chemin de la démocratie

Dans un contexte de tension mondiale extrême, de banalisation de l'horreur, par le biais d'une information flash, «trash», voire «fake», la démocratie, la mobilisation citoyenne, l'exercice du libre examen ont bien du mal à se frayer un chemin.

Par Jean De Bruecker
Secrétaire général

C'est pourquoi une fois encore, une fois de plus, le CAL reprend son bâton de païen pour sensibiliser les électeurs, les politiques en place, les candidats qui briguent un siège pour gérer la cité.

Inviter les citoyens à s'informer, à comparer pour se forger une opinion, mobiliser leur esprit critique pour faire un choix et pourquoi pas un bon choix, en pleine conscience et en toute liberté, tel est l'objectif. En déposant son bulletin dans l'urne, en pointant son stylet sur l'écran, l'électeur ne changera pas toujours le monde ou n'infléchira pas le cours de l'histoire, comme il le souhaiterait. Mais en restant chez lui le 14 octobre ou en se rendant à la plage, il risquera l'engourdissement ou le coup de soleil, quoiqu'à cette saison, sous nos latitudes, le risque soit faible... Mais en aucun cas, il ne contribuera à dessiner son avenir et celui de ses contemporains. Alors,

comme nous le synthétisions dans le slogan d'une précédente campagne, que j'iae poney ou pas poney ce jour-là, «assez rigolé, allons voter»!

Le moucheron qui compte

Si on peut avoir la douloureuse impression de n'avoir qu'à déclarer forfait face à un moucheron posé dans l'œil de Trump, un antipasti populiste dans la Botte, une directive pondue à Bruxelles, concoctée, ou du moins validée, par les hauts dignitaires de l'ensemble des pays européens, et de nous retrouver spectateurs impuissants ballottés au creux d'une tourmente qu'il semble vain de vouloir affronter, il faut décider de réagir, de jouer collectif, de parier citoyen, de sortir dans la rue avant d'y descendre. La démocratie commence sur le pas de notre porte, dans notre rue, notre quartier, notre commune. Et à ce niveau de proximité, on peut, dans un certain nombre



Retrouvez l'ensemble des revendications et préoccupations du CAL en vue des élections communales et provinciales du 14 octobre 2018 sur <http://memorandum2018.laicite.be>

de cas, ressentir les effets de nos engagements. Les élus locaux sont les plus proches interlocuteurs des citoyens. À ce titre, ils doivent pouvoir être facilement interpellés et interrogés sur leur programme, leur action et leur vision du quotidien.

Multiparticipation citoyenne

C'est dans cette logique que le premier chapitre de notre mémorandum vise à encourager la participation et l'engagement citoyen. Un certain désengagement vis-à-vis du monde politique, une perte de confiance par rapport à nos représentants ont pour conséquences un désintérêt vis-à-vis de la chose publique et un repli sur des idées simplistes ennemis des libertés, des visions caricaturales de la réalité et par voie de conséquence, des solutions à mettre en œuvre pour y apporter une réponse.

La perception d'un *no futur*, la rumeur du « tous pourris » n'incitent pas les citoyens à être actifs, participatifs, créatifs et responsables. Or une démarche humaniste ne peut se concevoir sans l'implication des personnes qui composent la société et donc en stimulant leur intérêt pour la chose publique. Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour permettre au plus grand nombre de voter.

La multiculturalité de notre société doit être représentée dans la démarche électorale, le vote des jeunes comme celui des aînés doit être encouragé, être facilité. L'information fournie aux électeurs avant et après les élec-



© Sputnik-AFP

tions doit être claire, accessible au plus grand nombre: publicité des débats des instances élues, assemblées citoyennes, conseils consultatifs thématiques, conseils des jeunes locaux, budgets participatifs... De nombreux outils doivent être mis en œuvre pour permettre l'implication du plus grand nombre dans la gestion de la cité.

Passer la marche avant

Mobilisons-nous pour faire vivre la démocratie, donner du contenu à notre liberté de proximité. Ce qui fait du bien dans son quartier se voit à l'extérieur, c'est l'«effet yaourt» de la démocratie. Ne sombrons pas dans la torpeur électorale des non-votants, des «malvotants».

N'abandonnons pas notre vote aux seuls élus, mais accompagnons-les pour faire vivre, avec nos représentants, nos légitimes aspirations, nos espoirs de lendemains qui chantent. Faisons preuve de vigilance et d'implication pour ne pas être obligés de parcourir demain le long chemin de la démocratie en marche arrière.

Voter: un devoir citoyen, mais la participation va au-delà de cet acte-là!

Même poids, deux mesures

Un droit: l'avortement. Deux systèmes pour y répondre: les «Abortuscentra» flamands et les plannings familiaux francophones. Témoins emblématiques d'une Belgique à deux vitesses, ces structures, tantôt ultramédicalisées, tantôt centrées sur l'accompagnement psychosocial, encadrent un phénomène complexe et polymorphe avec des méthodes opposées mais complémentaires.

Par Gaëtan Gras
Journaliste

La première chose qui saute aux yeux lorsque l'on pénètre dans un *Abortuscentrum*, c'est l'importance de la structure, similaire à une clinique modernisée. Il faut dire qu'à l'époque de leur construction, ces centres avaient été pensés comme de véritables forteresses, opaques à toute indiscretion malveillante. À Hasselt, les vitres teintées du bâtiment perpétuent cette culture du secret. Logé entre une clinique de radiologie et un complexe de coworking, le centre ne comporte qu'une salle d'intervention mais abrite quatre chambres de réveil afin d'assurer les multiples consultations. Dans les couloirs, les patientes venues pour le premier rendez-vous croisent celles qui se présentent pour une intervention.

Les praticiens composent avec un cadre juridique trop étroit.

Des jeunes filles ou des femmes plus âgées. Des patientes issues de milieux populaires comme de milieux bourgeois. Des dossiers «faciles» comme des parcours de vie dramatiques. Anne Verougstraete a déjà «presque tout vu». Depuis ses débuts professionnels, cette gynécologue de l'hôpital Érasme et de l'*Abortuscentrum* de la VUB (SJERP-Dilemma) exerce de part et d'autre de la frontière linguistique. Elle a assisté à l'émergence des deux systèmes qui régissent actuellement la prise en charge des interruptions volontaires de grossesses (IVG) en Belgique: les plannings familiaux et les *Abortuscentra*.

Pendant la «prohibition»

Ces deux modèles trouvent leur origine dans les clivages politiques qui ont accompagné la libéralisation des avortements illicites. En 1975, alors que le planning Aimer à l'ULB



© Voisin/Phanie_AFP

revendique la pratique illégale d'IVG dans ses locaux et insuffle cette dynamique à d'autres centres avec le soutien des partis laïques franco-

phones, la Flandre est confrontée à un paysage politique hostile à ces interventions. Les catholiques du CVP les interdisent dans les plan-

*En Flandre,
95 % des IVG se
déroulent dans
des « Abortus-
centra ».*

Au rationalisme et à l'interprétation flamande plus légaliste s'oppose la revendication francophone d'une approche globale et pluridisciplinaire.

nings flamands (les centres CGSO, NDLA), menaçant de supprimer les subventions dédiées aux autres activités (sociales, psychologiques, de prévention, d'éducation et d'animation). Parallèlement, la pratique prohibée se multiplie dans les hôpitaux et dans les plannings francophones. Ces derniers se regroupent d'ailleurs dès 1978 autour du Groupe d'action des centres extra-hospitaliers pratiquant l'avortement (GACEHPA) face à la reprise des poursuites judiciaires. Mais les établissements hospitaliers flamands ne se mouillent pas. Seuls l'AZ-VUB et le professeur Jean-Jacques Amy bravent l'interdit.

Pour ne pas nuire au financement de leurs centres, les Flamands scindent leurs activités et créent au début des années 1980 les premiers *Abortuscentra* à l'image des centres STIMEZO néerlandais: exclusivement dédiés aux IVG et donc uniquement dépendants des revenus remboursés par l'INAMI. Mais les plannings flamands n'y survivront pas. Dans la foulée de la loi du 3 avril 1990 qui acte la dé penalisation partielle et sous conditions de l'avortement en Belgique, la Flandre décide de

rationaliser la «première ligne». Les centres CGSO sont intégrés aux *Centrum Algemeen Welzijnwerk* (CAW) fraîchement mis sur pied pour assumer la majorité de leurs activités au niveau régional, aux côtés de l'organisme Sensoa qui forme les professionnels. Ce changement laisse désormais le premier contact aux généralistes et gynécologues qui orientent leurs patientes vers des centres en Flandre ou aux Pays-Bas en fonction de leurs proximités géographiques.

Une lutte au coude-à-coude

On dénombre actuellement 34 centres extrahospitaliers francophones qui pratiquent l'IVG, pour seulement cinq centres flamands (Anvers, Ostende, Gand, Hasselt et Bruxelles). Les centres francophones et néerlandophones gèrent malgré tout le même volume d'activité et se partagent presque équitablement les quelque 15 000 avortements annuels extrahospitaliers recensés parmi les 25 à 30 000 interventions estimées en Belgique. En Flandre, 95 % des avortements se pratiquent dans des *Abortuscentra* (contre 4 % dans les hôpitaux) alors que 75 % des IVG sont effectuées dans les plannings du côté francophone (contre 25 % en hôpital).

Un centre francophone dont l'activité se concentre sur les avortements en effectue jusqu'à 450 à l'année. Les centres flamands peuvent en assurer jusqu'à 2000. Cette intense activité n'est pourtant pas synonyme de déshumanisation, assure

Carine Vrancken, la coordinatrice de la plateforme LUNA qui fédère depuis janvier 2018 les *Abortuscentra*, à l'exception de celui de la VUB qui a préféré conserver son indépendance: « La Flandre a opté pour la fonctionnalité et l'efficacité budgétaire », clarifie-t-elle, pointant les surcoûts de plannings francophones qui « disposent parfois du même matériel médical pour bien moins d'interventions ».

Une vision différente de la prise en charge

Au-delà des divergences historiques et fonctionnelles, la qualité de la prise en charge est appréhendée différemment selon la communauté. Quand l'« ultra-médicalisé » se vend comme « rassurant » au nord du pays, la convivialité est élevée au rang d'argument au Sud. Au rationalisme et à l'interprétation flamande plus légaliste de la loi du 3 avril 1990 (et de ses différents délais) s'oppose la revendication francophone d'une approche globale et pluridisciplinaire de la problématique.

« Chaque activité nourrit les autres. L'accompagnement des IVG permet par exemple de mieux expliquer la problématique lors des animations dans les écoles, de cerner les échecs de contraception ou encore de déceler des situations de violence conjugale », explique Frédéric Brichau, coordinateur du planning Willy Peers à Namur. Cet assistant social loue surtout un dispositif qui « offre du temps et de l'écoute aux femmes

dans le besoin ». Dominique Roynet abonde dans le même sens. La représentante du GACEHPA, gynécologue aux plannings de Rochefort et de Schaerbeek, salue une « organisation unique en son genre. Les avortements sont pratiqués dans des centres extrahospitaliers soucieux de prendre en compte toutes les préoccupations qui entourent la santé sexuelle et reproductive des femmes ».

Ces différentes approches se répercutent aussi sur le personnel. Là où les néerlandophones optent davantage pour des équipes médicalisées, les plannings francophones privilégient des profils plus actifs dans l'accompagnement psychosocial. Malgré le contraste des aides et des solutions proposées, francophones et néerlandophones convergent vers les mêmes objectifs: un assouplissement des règles actuelles et la reconnaissance du droit d'autodétermination des femmes en matière d'IVG. En attendant que le législatif prenne véritablement le problème à bras le corps en dehors des petites guerres préélectorales, les praticiens composent avec un cadre juridique trop étroit, et ce, dans les deux langues. 

États généraux du planning familial et de l'éducation sexuelle

Organisés par le Centre d'Action Laïque et le CAL/Namur

Conférences-débats | Forum ouvert | Expo

5 octobre 2018 | 9:00 - 17:00 | Ferme de Mehaignoul (La Bruyère – Namur)

Infos, programme et inscriptions :
<http://edu-sexe.laicite.be>

Le pays du diplôme

Dans «Un si beau diplôme!» Scholastique Mukasonga retrace sa quête laborieuse afin d'obtenir ce talisman qui selon son père allait assurer sa survie, ainsi que celle de la mémoire du peuple tutsi. Née dans la violence du contexte politique au Rwanda et exilée au Burundi, puis à Djibouti, l'auteure, mariée à un Français, s'est installée en Normandie en 1992, deux ans avant le génocide rwandais. Un drame qui régit sa vie et son œuvre.

Par Catherine Callico
Journaliste

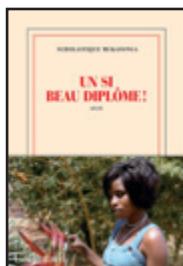
Après le coup d'État de 1973 au Rwanda, à l'instar de la plupart des Tutsis, vous vous êtes exilée au Burundi pour suivre des études ?

Au Rwanda, seuls 10 % de Tutsis étaient autorisés à suivre les cours, contre 90 % de Hutus. Par ailleurs en tant que Tutsi et femme, on n'avait pas accès aux études universitaires. Sur place, une seule école formait à l'assistanat social. J'y ai suivi moins de 2 ans de formation sur les 4 programmés, puis le gouvernement a décidé de chasser les Tutsis des administrations et écoles. À l'époque, mes parents m'ont dit: «Tu connais le français, tu dois te sauver, partir.» Mon père voulait que j'obtienne un diplôme pour sauver ma tête, mais aussi la mémoire du peuple rwandais. Jusque-là, j'étais dans les jupes de ma mère. Selon lui, les études et le savoir allaient m'apporter l'ouverture d'esprit. De plus, au lycée, j'allais mieux apprendre le français, la langue de l'élite depuis la colonisation belge. Si je restais au Rwanda, j'allais être tuée comme tout le monde. Une nuit,

je me suis rendue au Burundi, où j'ai suivi de nouvelles études d'assistante sociale. C'était la seule profession féminine qui permettait de revenir en milieu rural. À l'époque, je voulais y diffuser le savoir refusé à mes camarades, qui n'ont pas eu accès à l'école secondaire.

Contre toute attente, l'obtention de ce «si beau diplôme» a été jalonnée d'entraves.

Le titre est ironique. L'obtention de ce diplôme a été un parcours de combattante. Je l'ai voulu et haï, il renvoie à une période d'humiliations dans mon parcours. Au Burundi, on nous disait: «ce qui compte est d'avoir votre diplôme, ensuite vous aurez votre emploi». En réalité, seuls les dix premiers diplômés avaient une chance d'avoir une place à Bujumbura. Autrement, en tant que fonctionnaire, on était nommé dans une province. Et en tant que Tutsi, les chances étaient moindres, voire nulles. Quand je me suis rendue au ministère de la Fonction



Scholastique Mukasonga, «Un si beau diplôme!», Paris, Gallimard, 2018, 186 p.

publique pour consulter la liste des nominations par province, je n'ai pas trouvé mon nom à la lettre M. J'avais le diplôme et tous les cachets requis, mais aussi le titre de «réfugiée politique» et ne pouvais donc pas être fonctionnaire. Je n'avais en outre pas de famille à Bujumbura, j'étais hébergée chez des personnes exilées. J'ai fait tous les ministères et un jour, j'ai croisé mon directeur de stage de fin d'études qui dirigeait des projets UNICEF. Grâce à lui, je me suis enfin retrouvée à travailler avec des femmes en milieu rural.

Le génocide rwandais a provoqué la disparition de vos proches. Qu'est-ce qui vous a aidée à développer une attitude résiliente?

Je ne connais la vie qu'au travers de situations terribles. J'ai toujours dû me battre, j'ai été façonnée ainsi. Cela m'aide parfois à trouver l'énergie pour frapper à des portes importantes. Le fait d'avoir survécu à l'extermination des miens tient du miracle. Parler à la feuille blanche, à quelqu'un qui ne pose pas de questions et retient tout, est une thérapie. Quand je parlais de génocide, on me rétorquait: «Ne dis pas ça!» J'étais vide... dans ces cas-là vous savez qu'il n'y aura pas de survivant. En effet, à l'intérieur du pays et dans ma ville à Nyamata, quasiment tout le monde a été massacré, dont 37 membres de ma famille. Mon père avait raison. J'ai alors pensé qu'il était injuste que je sois en vie, j'en avais honte, ça n'avait pas de sens. Je portais un poids énorme, celui de tous les membres de ma famille sur les épaules. Je n'étais plus un individu

© Catherine Hélène/Gallimard



« Mon père pensait que l'école pouvait sauver ses enfants. »

au singulier, je devais représenter une personne au pluriel. La mission dont m'a investie mon père m'a donné la force de survivre. Si je n'avais pas réagi, je serais devenue folle.

Vous étiez en France à l'époque ?

Lorsque j'ai appris l'extermination rwandaise par la télévision, j'étais à Caen, avec mon mari et mes deux fils. Je ne leur ai jamais appris ma langue maternelle, je souhaitais les



© Joël Robine/AFP

L'école comme ascenseur social: au Rwanda, on y croit encore.

protéger de «l'étiquette tutsi». Par ailleurs, à presque 40 ans, j'étais retournée sur les bancs de l'école, comme mon diplôme burundais n'était pas valable en France.

Comment avez-vous procédé pour réaliser ce travail de mémoire, des vôtres et de cette tragédie ?

Au départ, comme je n'avais pas confiance en ma propre mémoire, je me suis directement mise à écrire dans un cahier bleu d'écolier: je voulais retrouver le statut d'enfant innocente. J'ai d'abord noté tous les noms des gens que je rencontrais sur le trajet de mon école primaire, qui était à dix kilomètres de la maison. À Nyamata, on vivait dans des baraqués toutes ali-

gnées le long de la route. Je connaissais les habitants de trois villages. J'ai rapidement écrit un premier livre, sans intention de le publier. Je voulais donner un sens à la vie. À force d'écrire, j'entrais à nouveau un peu dans la réalité. Après le génocide, la plupart des exilés sont retournés au Rwanda. On appelle aujourd'hui Nyamata « le pays des morts ». Les gens n'y habitent plus, on a tué et effacé toute trace de leur existence. J'y suis retournée en pensant y retrouver quelqu'un ou quelque chose, et j'ai été prise de panique.

Depuis 2006, vous avez publié sept romans de type autobiographique chez Gallimard, régulièrement primés. Trouver un éditeur a été aisé ?

Lorsque j'ai envoyé mes notes à des éditeurs, Gallimard m'a répondu 10 jours plus tard. Je n'étais pas impressionnée, cela signifiait pour moi que le destin ne s'acharnait pas. *La Femme aux pieds nus* a été publié et a reçu le prix Seligmann contre le racisme. En 2012, j'ai reçu le prix Renaudot pour *Notre-Dame du Nil*. C'était une première, pour une auteure subafricaine. J'y ai vu une forme de reconnaissance de ces morts et de notre histoire.

En marge de vos publications, vous vous êtes mobilisée pour des causes locales, notamment celle des orphelins.

Je fais partie des rares adultes rescapés de Nyamata, où il y a toujours eu des orphelins. En 2004, j'ai créé une association pour permettre à ces enfants de retrouver deux choses. Un réseau hors de l'orphelinat : des voisins deviennent parents d'orphelins et des familles se recomposent, dans le respect de la taille des familles rwandaises. Il fallait également que ces enfants retrouvent des repères. Et pour cela, rapidement reprendre le chemin de l'école, mais aussi cultiver pour se nourrir. L'État a pris en charge ces enfants, en octroyant des bourses. Six ans plus tard, ils avaient grandi et l'association n'avait plus de raison d'être. Aujourd'hui, comme disent mes compatriotes, notre histoire est écrite, et l'on doit montrer une image construite à nos enfants.

Depuis, la situation du Rwanda semble s'améliorer tandis que sa capitale se transforme. L'on y assiste également à une véritable course au diplôme ?

Parler à la feuille blanche, à quelqu'un qui ne pose pas de questions et retient tout est une thérapie.

Aujourd'hui, la paix règne entre Tutsis et Hutus. La langue commune nous a sauvés, a permis de retrouver la parole, le dialogue entre rescapés et génocidaires, où qu'ils se trouvent. Notamment via des tribunaux populaires. Les rescapés ont demandé où retrouver des restes de leur famille, pour effectuer le travail de deuil. Il y a eu une grande mobilisation autour de la réconciliation et la capitale, Kigali, s'est totalement transformée. On a reconstruit, l'école est ouverte à tous, le diplôme est obligatoire et le Rwanda est devenu «le pays du diplôme», en réponse à l'humiliation et à la douleur passées des Tutsis. Depuis 2000, les universités se multiplient à Kigali et dans la capitale comme sur les routes de campagne, on croise des foules d'élèves en uniforme. Les Tutsis étudient parfois très tard et la majorité de leur salaire peut passer dans leurs études, parfois même après la retraite. 

Série ÉVRAS | Épisode 1

On retape sur le clou!

Je suis psychologue depuis 14 ans dans un planning familial et animatrice en éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle (ÉVRAS), dans un quartier multiculturel de Bruxelles. J'ai envie de vous faire vivre mon année scolaire et de partager mon expérience au quotidien au gré de cinq épisodes. Aujourd'hui, c'est la rentrée et je prépare déjà les débats et sujets qui seront abordés en classe, avec les enseignants.

Par Julie Henriet
Psychologue et animatrice ÉVRAS

Après deux mois de vacances scolaires sans animation, je suis reposée, ressourcée et excitée à l'idée de toutes les rencontres qui m'attendent. Dès la rentrée, j'ai repris contact avec une école fondamentale où j'interviens tout au long du cycle depuis plusieurs années. J'arrive aujourd'hui à la réunion de préparation des animations pour l'année, la tête bouillonnante d'idées et de réflexions qui sont nées pendant l'été. Dès que je passe le portique de l'école, une dizaine d'enfants se rue vers moi: bisous, accolades, câlins et mots tendres plus tard, c'est pleine d'énergie que j'arrive dans la salle des professeur.e.s. Joli tintamarre de «clicks» de micro-ondes, d'odeur de café, de papier, de colle, et de rires. L'accueil des enseignant.e.s est à l'image de celui des élèves. Être à la bonne place, au bon moment: une phrase qui s'impose à mon esprit.

Quoi de neuf cette année? J'ai droit à un condensé de scoops: Madame Marie est

enceinte! On a reçu des subsides pour le projet contes! Beaucoup de primo-arrivants et une foule de demandes tardives d'inscription... Je m'assieds sur un banc avec l'assistante sociale de l'école qui coordonne et soutient le projet ÉVRAS. Un.e à un.e, les enseignant.e.s nous rejoignent pour fixer les objectifs de l'année et, plus compliqué encore, les plannings de nos séances.

Répéter, s'adapter

«Cette année, je ressens des problèmes dans la gestion des émotions, dans ma classe. C'est "Hollywood" tous les jours et les disputes entre filles n'arrêtent pas. C'est surtout l'exclusivité qui m'inquiète. Donc, je pense qu'il faudrait travailler ces thématiques: qu'est-ce qu'un ami, comment dire non...», me confie Madame Dominique, qui est titulaire des 3^e et 4^e primaires (faute de locaux et de moyens, ici, les classes regroupent parfois deux niveaux).

«OK, j'entends. Je t'avoue que je suis surprise... L'année passée, on était allé assez loin sur la question de la liberté de chacun. Tu sais, de toute façon, en P3-4, je travaille surtout les interactions. Je pense faire un débat mouvant afin qu'ils puissent se différencier entre eux et travailler aussi l'estime de soi, qui me semble une question sous-jacente.» L'idée étant que, face à des affirmations, les jeunes puissent se positionner en «d'accord ou pas d'accord» et justifier leurs positions. Une amorce efficace pour susciter le débat et libérer la parole.

Les rencontres s'enchaînent. J'ai un programme d'animations en tête, mais je l'ajuste et m'adapte aux préoccupations des professeur.e.s. C'est eux qui vivent avec leurs élèves au quotidien, qui les observent, entendent et ressentent ce qui occupe leurs petites têtes. Toutes ces questions, ces peurs, ces projections dans le futur peuvent parfois les envahir et freiner l'apprentissage des matières scolaires par manque de place, oserais-je dire...

Projection d'une année

Une heure plus tard, l'année est planifiée. Je rencontrerai les classes de la 2^e maternelle à la 6^e primaire. La plupart des enfants me connaissent et nous allons poursuivre ensemble ce programme ludique qui a pour objectifs, entre autres, de leur donner confiance en eux, d'ouvrir leur champ des possibles et d'accepter la différence chez eux comme chez les autres. Je verrai chaque classe deux fois par an, en demi-groupe, et avec l'aide d'une co-animateuse.

© Olivier Wiame



D'ailleurs, cela me ramène à l'esprit que je dois encore faire coïncider le planning à peine établi avec l'école et celui des autres animateurs, de mes consultations, de mes accueils et y prévoir des réunions de préparation, d'échange de pratiques et... d'encodage.

Mon moral en prend à peine un coup. L'envie d'aller de l'avant, l'énergie me transportent jusqu'au centre de planning. Je me prépare un thé fumant et poivré. Par association, je me plonge dans ma première animation prévue cette année: les cinq sens dans une classe de deuxième maternelle...



60 « Je combat le patriarcat,
pas l'islam »

64 Les médecins militants, ces héros

67 L'agenda européen
des extrémistes religieux



« Je combats le patriarcat, pas l'islam »

Militante du droit des femmes, l'avocate et imam Seyran Ateş plaide pour une révolution sexuelle de l'islam, se bat contre les mariages forcés, les «crimes d'honneur» et l'obligation de porter le voile. Interview au cœur de sa mosquée berlinoise.

Propos recueillis par Christophe Bourdoiseau
Correspondant à Berlin

Elle s'est autoproclamée imam et vit sous protection depuis un attentat par balle où elle a failli perdre la vie. Il y a un an, elle a ouvert la première mosquée «libérale» d'Allemagne nommée Ibn-Rushd-Goethe dans l'enceinte d'une église protestante. Situé à Berlin dans le quartier populaire et multiculturel de Moabit, ce lieu de prière est ouvert à tous les musulmans –femmes et hommes– dans leur diversité (sunites, alévis, chiites, soufis, etc.) et sans discrimination (les homosexuels y sont les bienvenus). Une ouverture qui ne plaît pas à tout le monde.

Vous vivez quotidiennement sous protection de deux gardes du corps armés. Cette situation a-t-elle changé depuis l'ouverture de la mosquée?

Laissez-moi d'abord vous raconter une anecdote. Trois jours après l'ouverture, un jeune homme m'a lancé dans la rue, avec une assurance insolente: «Cette mosquée ne durera pas longtemps. Dans une semaine, vous serez partie! Vous n'aurez pas d'autorisation». Eh bien, vous voyez, nous sommes

toujours là! Nous sommes parvenus à exister! C'est déjà une victoire très importante.

Les menaces ne diminuent pas pour autant...

Elles sont les mêmes. Dans la rue, on me souhaite la mort. Dans la mosquée, aucune prière ou manifestation ne se déroule sans une équipe de sécurité. Je pense que dans 10 ou 15 ans, on n'entendra plus parler de moi. Je n'aurai plus besoin de protection. Il y aura beaucoup plus de mosquées ouvertes aux femmes dans le monde entier. Alors, on se concentrera moins sur une seule personne. Mais il faudra du temps pour que s'ouvrent ces autres lieux de prière. Les organisations du culte musulman sont tellement puissantes qu'elles arrivent à bloquer nos projets. Les «officiels» nous présentent comme des amateurs qui ignorent tout de la religion. Malheureusement, les responsables politiques croient à leurs arguments alors qu'en réalité, ces conservateurs refusent tout simplement les changements dans le

monde islamique. Nous ne réclamons pas que ces représentants des courants conservateurs soient écartés par les autorités. Mais nous voulons être à leurs côtés pour parler de la place de l'islam en Allemagne.

Êtes-vous soutenue par les autorités ?

Nous sommes totalement ignorés. Il n'y a aucune volonté de dialogue avec nous. En Allemagne, les musulmans libéraux sont bloqués par les organisations du

Seyran Ateş, première femme imam d'Allemagne, a fondé une mosquée ouverte à tous les courants de l'islam.



culte musulman. Nous ne sommes pas invités à la Conférence sur l'islam mise en place depuis des années par le gouvernement. Nous sommes pourtant tellement nombreux! Le conseil consultatif créé à l'Université Humboldt de Berlin pour discuter de l'ouverture d'une faculté de théologie islamique n'est composé que de ces organisations du culte musulman sélectionnées par le gouvernement. C'est très regrettable.

Qui sont les gens qui vous menacent?

Des musulmans fâchés de voir que nous avons du succès. Pourquoi? Parce que nous obligeons ainsi la communauté à réfléchir sur elle-même. Avec nous, elle doit de se confronter aux questions que pose l'islam dans la société. Les menaces viennent aussi de l'extrême droite qui estime que l'islam est une organisation terroriste dans son ensemble. Pour eux, je suis un loup déguisé en agneau et une islamiste! On l'a déjà affirmé. Ces gens-là font l'erreur de soutenir de cette manière les positions des salafistes qui ne voient qu'un seul islam dans le monde. Or, nous représentons un islam qu'on appelle «libéral» et spirituel qui refuse la violence et les discriminations.

Que s'est-il passé depuis l'ouverture de votre mosquée le 16 juin 2017?

Beaucoup de choses très intenses! Nous constatons un immense besoin de liberté. Plus de 700 personnes fréquentent la mosquée chaque mois. C'est énorme si l'on considère que beaucoup de fidèles n'osent pas venir pour des questions de sécurité, notamment ceux originaires de Turquie. La majorité silencieuse qui condamne les attentats

se montre enfin! Ces gens sont contents de pouvoir venir chez nous pour parler.

Pouvez-vous nous décrire votre mosquée?

Notre communauté est composée de 35 membres actifs. Notre langue est l'allemand. Nos membres sont de toutes origines, du Maroc à l'Indonésie, mais aussi des Allemands «biologiques» qui se sont convertis à l'islam. Nous sommes des musulmans chiites ou sunnites qui prions ensemble en respectant les différentes traditions. Nous voulons montrer un islam de paix. Par ailleurs, nous invitons les enfants des écoles et de toutes les religions pour lire des contes qui ont un rapport avec l'islam et le christianisme d'Orient. Nous avons fêté également l'Hanoucca avec des enfants juifs et musulmans. C'était très touchant. Nous sommes allés dans notre quartier nettoyer et polir les «pavés de la mémoire»¹. Nous avons fait des recherches sur le destin des déportés pour dépasser le simple geste symbolique. Par ailleurs, nous invitons des personnes du monde entier pour prêcher. Chez nous, il n'y a pas d'imam, homme ou femme, qui puisse prétendre être l'unique prêcheur. Contrairement à d'autres mosquées, celui qui mène la prière devient imam. Cette personne n'a pas besoin d'avoir étudié des années mais seulement d'avoir quelque chose à dire. C'est une question de courage.

Comment êtes-vous financés?

Nous vivons de dons et par les honoraires de mes conférences. Je travaille donc pour financer la communauté. Par ailleurs, le contrat de location au sein

¹ Les *Stolpersteine* sont des pavés en laiton incrustés dans les trottoirs en souvenir des lieux d'habitation des déportés (juifs mais aussi roms, délinquants, témoins de Jéhovah, homosexuels ou résistants). NDA.

Nous sommes des musulmans chiites ou sunnites qui prions ensemble en respectant les différentes traditions.

de la paroisse protestante vient d'être renouvelé pour deux ans. J'espère que nous pourrons trouver un jour d'autres locaux plus grands.

Pourquoi la mosquée porte-t-elle le nom du philosophe musulman andalou Ibn Rushd et du poète allemand Goethe?

Ibn Rushd et Goethe étaient deux personnages qui ont fait énormément en faveur de l'islam à leur époque. Ils ont réussi à construire des ponts entre l'Orient et l'Occident au lieu de les opposer.

Réservez-vous une place prépondérante aux femmes?

La femme est mise sur un pied d'égalité avec les hommes. Beaucoup me disent qu'elles ne veulent plus porter un voile et prier dans les salles annexes des mosquées. Mais il n'y a rien de révolutionnaire! En Chine, des lieux de prière sont déjà ouverts aux femmes depuis 300 ans. Dans le monde, il existe des femmes imams qui ont fait des études de théologie dans les universités, en Turquie par exemple. Contrairement à ce qu'affirment les salafistes, l'islam n'est pas une institution rigide. C'est le contexte qui crée l'imam, par l'inverse. Si une femme mène la prière, elle devient automatiquement imam. Par ailleurs, notre mosquée n'est pas

unique dans le monde. Il en existe déjà en Suède et à Londres. D'autres projets devraient voir le jour au Danemark et même en Belgique.

Pourquoi condamnez-vous le rôle de la femme défendu par les conservateurs?

Parce qu'il ne correspond pas à la réalité historique. Nous venons de publier un livre sur la place des femmes dans l'islam au VII^e siècle. On y apprend que les femmes menaient toutes sortes d'activités. Autrefois, déjà, le rôle des femmes était très différent selon les régions. Les femmes des médinas, par exemple, avaient du caractère et refusaient la polygamie. Les hommes qui voulaient les épouser devaient accepter la monogamie. C'est pourquoi beaucoup n'en voulaient pas. Cet ouvrage donne matière à des workshops que nous proposons dans les écoles. Et nous croulons sous les demandes! Ce sont des appels à l'aide de gens de divers horizons qui ne savent pas comment aborder ce genre de sujet de société. Notre prochaine publication sera consacrée à l'homosexualité.

Vous vous présentez toujours comme une féministe. Cela est-il compatible avec votre rôle de femme imam?

Bien sûr! C'est le même combat. Lorsque j'étais encore une enfant, j'ai pris conscience des injustices faites aux femmes. Je n'avais pas le droit de faire les mêmes choses que mes frères. C'est la raison pour laquelle je suis devenue féministe. Mais je n'ai jamais abandonné pour autant ma croyance en Dieu. Je combats le patriarcat, pas l'islam.

Les médecins militants, ces héros

Dans beaucoup de pays européens comme ailleurs, l'IVG reste interdite, ou les restrictions sont si drastiques que son accès est rendu difficile. Portrait de deux militant.e.s signataires de la Déclaration de Bruxelles¹ qui œuvrent pour l'application de ce droit au Maghreb. Maroc et Tunisie, deux pays, deux situations différentes, une lutte commune.

Par Sandra Evrard
Rédactrice en chef

Si en Belgique, la sortie de l'avortement du Code pénal a animé les débats ces dernières semaines dans beaucoup de pays, le droit d'accéder à l'IVG demeure strictement interdit ou fort limité. Et ici, comme là-bas, c'est généralement la mobilisation des militant.e.s qui permet d'interpeller le législateur et de faire évoluer le droit des femmes.

Au Maroc par exemple, la question fait l'objet de débats politiques et au sein de la société civile, ces dernières années. L'avortement est autorisé pour raisons de santé, quand la vie de la mère est en jeu, ce qui ne représenterait, selon le gynécologue-obstétricien Dr Chafik Chraïbi, que 5 % des situations correspondant aux demandes d'avortement. Le fondateur de l'association marocaine de lutte contre l'avortement clandestin (AMLC) milite pour l'élargissement des conditions d'accès à l'IVG. Un engagement qui lui a coûté son poste de responsable de la maternité du CHU de Rabat où il travaillait, après son passage dans l'émission

«Envoyé spécial» sur France2 où il dénonçait le drame vécu par les Marocaines. Selon une enquête de l'Association marocaine de planification familiale (AMPF) publiée en 2016, quelque 50 000 à 80 000 cas d'avortements clandestins ont lieu chaque année. Des statistiques difficiles à obtenir et qui sont certainement en deçà de la réalité. «On estime qu'il y a au Maroc entre 600 et 800 avortements par jour, avance de son côté le gynécologue, et que cela coûte aux femmes entre 1 500 et 10 000 dirhams (135 et 900 euros). Cela se fait dans de mauvaises conditions et ce n'est pas sécuritaire. Et donc, il est absolument primordial que l'on puisse légaliser. Il existe un nouveau projet de loi qui vise à permettre l'avortement dans un certain nombre de situations, comme les cas de viol, d'inceste, de malformation foetale, ou de femmes ayant un handicap mental. Le projet a été voté par le gouvernement voici deux ans, mais il n'est pas d'application car il doit encore être adopté au Parlement.»

¹ Déclaration de Bruxelles signée à l'issue du forum «D'une seule voix pour le droit à l'avortement» qui réunissait des militant.e.s provenant de plusieurs pays à travers le monde. <http://droitavortement.com/>



© Manuel Cohen/Mcohen/AFP

Vers un durcissement ?

Selon le Dr Chraïbi, cette potentielle évolution n'est cependant pas suffisante, car elle laissera toujours sur le carreau beaucoup de femmes qui n'entrent pas dans ces catégories. Sur le terrain, il doit régulièrement refuser des avortements et voit des personnes revenir avec des complications graves, suite à une IVG clandestine. « Il va falloir élargir un peu plus la loi, parce qu'il y a aussi les mineures, les femmes qui tout simplement ne veulent pas de leur grossesse ou les femmes âgées de 45 ans qui tombent enceintes. Alors que va-t-on faire de ces cas-là ? En tant que médecin, je reçois tout le temps des femmes dans ces situations, mais j'ai les

main liées parce que jusqu'à présent l'acte d'avorter est pénalisé. » Le gynécologue estime que les positions se sont durcies autour de cette question après le débat au gouvernement. Il observe également une plus grande crainte au sein de sa profession et une augmentation des arrestations et emprisonnements de médecins. Avec une répercussion : un accroissement des IVG clandestines et de leurs désastreuses conséquences.

Des effets collatéraux catastrophiques

Le Dr Chraïbi attire également l'attention sur les autres répercussions découlant de cette situation. « Il y a des suicides, des filles qui se font expulser

Au Maroc, les avortements clandestins provoquent encore beaucoup de dégâts.

de chez elles, des crimes d'honneur... Et il y a bien entendu des femmes qui accouchent et qui soit commettent des infanticides, soit abandonnent leurs bébés. Ils se retrouvent dans les orphelinats et certains n'arrivent même pas à trouver quelqu'un pour les adopter. On adopte encore des filles toutes mignonnes qui n'ont aucune pathologie, mais généralement on laisse les garçons qui ont souvent des problèmes de handicap parce que leur mère a pris des produits pour se faire avorter et n'y est pas arrivée.» Des enfants qui se retrouvent ensuite dans la rue vers 8, 10 ans dans des conditions

innommables. Sans oublier les trafics d'enfants, notamment d'organes ou leur asservissement pour réaliser des tâches ménagères. «Je me sens parfois abandonné, en train de me battre pour rien», déplore-t-il, lui qui désespère de trouver un «réel interlocuteur au gouvernement. Cela me fait mal quand je relis des articles ou quand je regarde des documentaires d'il y a 5 ans, 7 ans, 10 ans, dans lesquels des responsables promettent que la question de l'avortement sera réglée dans les jours à venir», peut-on lire sur le site de son association. Dur dur d'être militant. 

L'exception tunisienne ?

La situation tunisienne est quelque peu différente et certainement enviée par les autres pays de la région, même si elle n'est pas parfaite. «C'est vrai que par rapport aux autres pays arabes musulmans, on est assez avancé en la matière, surtout au niveau de la prévention, sur les aspects de santé sexuelle reproductive et d'éducation sanitaire. Mais, il n'empêche que ces acquis, on doit les préserver. Il y a eu quelques réticences juste après la révolution. Les gens se cherchaient encore. Mais heureusement qu'il y a la société civile qui est derrière tout pouvoir politique pour redresser la barre chaque fois où l'on voit qu'il y a des tentatives de nous faire perdre nos acquis», explique Sonia Ben Cheikh, secrétaire d'État au ministère de la Santé tunisien. Cette médecin qui travaille dans les sphères étatiques tunisiennes depuis 20 ans affirme qu'il n'y a pas d'avortements clandestins en Tunisi-

sie grâce à la présence des 24 centres de l'office national famille-population où quelque 17 000 IVG seraient enregistrées chaque année. Une femme qui désire subir une IVG ne doit par exemple pas présenter de pièce d'identité, ce qui ôte une pression sociale et un contrôle qui pourraient la décourager. Quant aux partis plus conservateurs qui sont entrés au gouvernement après la révolution, la secrétaire d'État se montre prudente à leur égard: «Les partis islamistes de Tunisie ne sont pas les partis islamistes d'ailleurs. On parle la même langue, on vit dans le même pays, il n'y a pas de problème. Ce sont des gens qui sont très ouverts. Et nos islamistes, pour résumer, ne sont pas les autres islamistes.» Un sujet épique, on s'en doute. Quoi qu'il en soit, la vigilance est toujours de mise lorsque des partis conservateurs et/ou religieux se mêlent de la vie publique. Ici comme ailleurs. 

L'agenda européen des extrémistes religieux

Ces dernières années, le lobbying des groupes religieux, essentiellement chrétiens, s'est renforcé auprès des institutions nationales, européennes et internationales. Leur credo : assurer le «rétablissement d'un ordre naturel». Pour assurer leur stratégie, leur activisme s'est professionnalisé grâce au tissage d'un influent réseau et d'une dialectique choisie.

Par Julie Pernet

Déléguée «Europe & International» - CAL
Policy Officer - European Humanist Federation

Depuis les années 1970 et les avancées en matière de droits reproductifs et des personnes LGBTI, les mouvements anti-choix (ou «provie» comme ils aiment se présenter) travaillent à promouvoir une vision religieuse et rétrograde de la société : interdiction de l'avortement et de la procréation médicalement assistée, refus du mariage et de l'adoption pour les couples homosexuels, interdiction du droit à mourir dans la dignité, défense de la «famille traditionnelle» mais aussi refus des moyens de contraception dits «modernes», promotion de l'abstinence et opposition à l'éducation à la vie sexuelle et affective à l'école. En résumé, ces organisations défendent une société où la sexualité n'est légitime et autorisée que pour les couples hétérosexuels, dans le cadre d'un mariage durable, et uniquement à des fins de reproduction.

Si ces mouvements existent depuis longtemps, leur activisme a gagné en

visibilité et en efficacité ces dernières années. Cela tient notamment à une professionnalisation grandissante, comme le note Neil Datta, secrétaire général d'EPF et auteur d'un récent rapport¹ publié par le Forum parlementaire européen sur la population et le développement (EPF) : «Nous sommes passés d'un mouvement de militants assez amateurs à un mouvement professionnel. Ce sont des gens qui touchent un salaire pour ce genre de travail, qui ont des diplômes en droit, en politique, des personnes qui savent comment naviguer au sein des institutions notamment européennes, et comment faire avancer un agenda politique.»

Anti-choix 2.0

Au sein de cette nébuleuse, Agenda Europe (AE) occupe un rôle-clef. Né en 2013, tout d'abord sous la forme d'un blog assurant une veille législative constante et attaquant au vitriol les défenseurs des droits humains, ses acti-

1 «Restoring the Natural Order»: The religious extremists' vision to mobilize European societies against human rights on sexuality and reproduction, EPF, avril 2018, disponible sur www.epfweb.org.

Les anti-choix se sont organisés, professionnalisés, pour faire valoir leurs idées.



© Manuel Ngan/AFP

vités se sont ensuite élargies avec des réunions annuelles, jusqu'à la publication d'un manifeste. *Restaurer l'ordre naturel: un agenda pour l'Europe*, présente les orientations thématiques, stratégiques et tactiques du mouvement anti-choix européen. Ce réseau hétéroclite d'organisations de la société civile regroupe une centaine de personnes anti-choix particulièrement influentes. On y retrouve des acteurs et institutions catholiques proches du Vatican, plusieurs personnalités politiques européennes et internationales (notamment des hommes politiques polonais, irlandais et croates et des conseillers actifs au sein de partis conservateurs européens), un certain nombre d'«experts» en droit, politique et communication. S'y ajoutent des mécènes et autres donateurs parmi lesquels figurent des aristocrates autrichiens, quelques milliardaires anti-avortement et climato-sceptiques, des politiciens corrompus et

des oligarques russes proches de l'Église orthodoxe. Les activistes appliquent et adaptent ensuite à l'échelle nationale les stratégies décidées par le réseau.

Programme extrémiste et stratégies profanes

Protestant contre les avancées de ce qu'ils nomment la «révolution culturelle», les membres d'Agenda Europe proposent des législations jusqu'au boutistes qu'ils assument totalement, par exemple l'interdiction de l'avortement partout et dans tous les cas, la repénalisation du divorce, l'interdiction de la «propagande gay», la suppression des lois anti-discrimination ou encore l'adoption de lois «antisodome».

Les membres d'AE préconisent aussi d'utiliser un langage séculier et non plus religieux, en réinterprétant certains droits fondamentaux. Celui de la non-

discrimination notamment. Les anti-choix sont devenus des experts en «victimisation». Leur discours s'articule autour d'une idée simple: parce qu'ils doivent vivre dans une société dont ils ne cautionnent pas les lois éthiques, les chrétiens seraient «discriminés», dans leur liberté d'expression, leur liberté de conscience et de religion. C'est sur cette base qu'ils présentent différentes affaires auprès des juridictions nationales et européennes, avec, notons-le, peu de succès.

Dans la même veine, le droit à la vie devient celui du fœtus et non plus celui de la mère, la liberté de choix devient la liberté des pères à «empêcher l'avortement de leur futur enfant», la liberté de conscience devient un outil pour s'opposer aux législations qu'ils rejettent. Une autre stratégie consiste à organiser des campagnes de diffamation contre les organisations laïques, des droits des femmes et des LGBTI, afin d'encourager leur dé-financement par les organismes publics et privés. Enfin, les acteurs du réseau entendent s'imposer comme interlocuteurs respectables et crédibles au sein des organisations européennes et internationales en assurant une présence régulière et en infiltrant les postes clefs.

Quel succès?

Au niveau national, c'est dans la lutte contre le «mariage gay» que ces mouvements ont rencontré le plus de succès jusqu'à présent. En Croatie et Slovénie, les membres nationaux d'AE ont organisé des pétitions pour faire

interdire le mariage entre partenaires du même sexe, avec succès. Le même procédé est en cours en Roumanie où la «Coalition pour la famille» a réuni quelque trois millions de signatures pour demander un référendum afin de constitutionnaliser le mariage hétérosexuel. Celui-ci doit avoir lieu prochainement. En revanche, le référendum tenu en Slovaquie n'a pas rencontré le succès escompté ni la pétition européenne «Mum, dad & kids» visant à promouvoir le «mariage traditionnel» dans l'Union européenne.

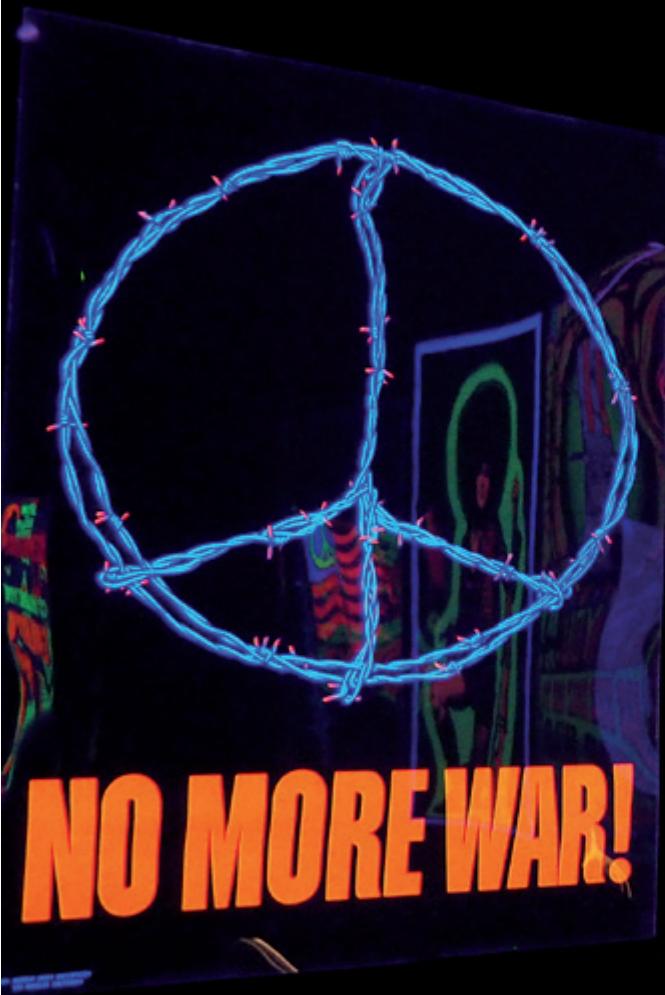
Concernant le droit à l'avortement, les initiatives des groupes anti-choix n'ont que partiellement abouti. Malgré tout, en Espagne et en Pologne, les mineures espagnoles doivent désormais obtenir un consentement parental pour pouvoir avorter, alors que la Pologne examine un nouveau projet de loi interdisant l'avortement en cas de malformation fœtale.

Les organisations anti-choix ont donc nettement progressé en matière de respectabilité, de communication et de financement, renforçant leur présence au sein des institutions supranationales (UE, Conseil de l'Europe, ONU). Les victoires populistes outre-Atlantique et européennes (Italie, Autriche, Pologne, Hongrie) et la multiplication des discours xénophobes, nationalistes et traditionnalistes doivent inciter les progressistes à se remobiliser. Si les victoires sont encore possibles, comme l'Irlande l'a récemment prouvé, le conservatisme semble avoir de beaux jours devant lui. La révolution sexuelle est loin d'être finie. 

72 L'affiche contre l'ordre établi

74 Les «jolies colonies» : vraiment ?

76 Qui veut la peau des Enfants de Dom Juan





L'affiche contre l'ordre établi

L'exposition «Get up, stand up!» réunit 400 affiches contestataires de la période 1968-1973 au MIMA, autour de causes toujours d'actualité. Même si le medium a changé : le support en briques a cédé la place au mur virtuel.

Par Catherine Callico
Journaliste

Journaliste et chroniqueur, Michaël Lellouche s'intéresse au graphisme et à la politique : des passions qui l'ont naturellement amené à l'esthétique contestataire. En 20 ans, il a ainsi rassemblé plus de 1600 affiches concentrées sur la période 1968-1973, issues de 30 pays. Un quart de sa collection a aujourd'hui investi les murs du MIMA (Millennium Iconoclast Museum of Art), installé dans les anciennes brasseries Bellevue.

Si l'affiche contestataire est depuis lors supplante par les visuels partagés sur les réseaux sociaux, l'exposition souligne la récurrence des luttes : droits des minorités, féminisme, écologie... Des thèmes également nés autour du *clash* de Mai 1968. À Paris, les mouvements étudiants, suivis des ouvriers, manifestent contre le pouvoir gaulliste, le capitalisme, la société de consommation, l'impérialisme américain, la guerre du Vietnam. Ils ne sont pas isolés. Tchécoslovaquie, Grèce, Espagne, Mexique... «Ce mouvement de contestation est universel et dominé par une aspiration à plus de liberté, d'égalité, de dignité et de justice»,

souligne Michaël Lellouche. «Un peu partout dans le monde, la protestation monte en puissance vers 1966-1967 et le volcan se calme en 1973, quand l'armée américaine se retire du Vietnam. Même si d'autres événements pointent alors, comme l'arrivée de Pinochet au pouvoir, au Chili.»

Graphisme en série

Avec l'affiche, la société civile s'empare d'un médium de pouvoir. Grâce à la sérigraphie, les étudiants qui occupent l'École supérieure nationale des Beaux-Arts réalisent et tirent des centaines d'affiches par heure. «Étudiants et artistes inventent un langage visuel universel simple et concis, d'une force expressive inédite», relève le curateur. La violence y est aussi infusée par un humour et une esthétique étudiés. «Face aux messages gaullistes officiels, ils pourront enfin répondre spontanément, en fonctionnant en temps réel comme Twitter ou Facebook aujourd'hui.»

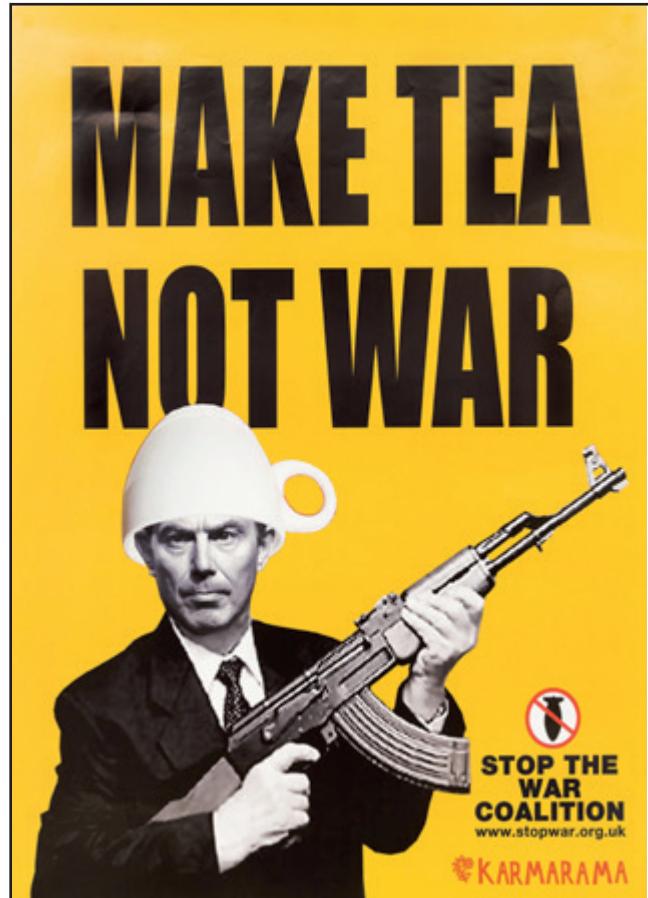
Le mouvement étudiant parisien, réprimé par les CRS s'éteindra avec

la fin de l'année scolaire en juin 1968. Mais la révolte étudiante et son mode opératoire ont infiltré la planète, depuis Prague, lors de la répression sanglante du fameux Printemps, aux États-Unis, où l'opposition à la guerre du Vietnam s'intensifie en mai 1970 lorsque des étudiants se font tirer dessus. Certaines affiches seront même signées par des artistes engagés comme Tomi Ungerer, Milton Glaser, Richard Avedon, Paul Davis ou John Lennon.

L'étage du MIMA fait la part belle à des luttes plus ciblées qui ont conservé toute leur actualité. Une salle est dédiée à l'installation de la pièce historique « Frappez les gradés » (1969) de Julio Le Parc, où le visiteur est invité à se défouler sur des personnages imprimés sur des sortes de punching-balls. Renvoyant à l'usage du poing et à son iconographie récurrente dans le contexte donné. « Le coup de poing est la première arme de l'humanité et la main est ce qui donne, ce qui fait. » Plus loin, un espace se partage entre les luttes du Mouvement de libération de la femme, avec des slogans de type « *Jesus was an only child* » ou « *Power to the penis* » et celles des ouvriers agricoles mexicains et philippins, menées par César Chavez, qui invitent au boycott des raisins californiens.

Affiches sur réseaux

Aujourd'hui, une affiche est postée via des centaines de visuels sur les réseaux sociaux. « Sa visibilité est énorme si l'on considère qu'environ



2 milliards de personnes sont connectées à Facebook et que chez les moins de 20 ans, le premier réflexe au réveil est d'allumer leur smartphone», poursuit Michael Dellouche. « Des images anonymes se retrouvent utilisées en masse, comme on l'a vu lors des attentats contre *Charlie Hebdo* avec une simple typo et 3 mots « Je suis Charlie ». Même chose lors des tueries à Paris, le 13 novembre, symbolisées par un dessin de Jean Jullien, qui détourne le signe Peace & Love et place en son centre une tour Eiffel. » Sur mur, papier ou écran : l'affiche est un totem, agrégateur de sens.



«Get up, stand up! Changing the world with posters»
Au MIMA (Molenbeek-Saint-Jean)
Jusqu'au 30.09
www.mimamuseum.eu

Les «jolies colonies» : vraiment ?

Marcher sur les traces de la colonisation à Bruxelles, par devoir de mémoire, souci d'exactitude historique ou découverte patrimoniale : tel est le but des visites décoloniales. L'occasion de s'interroger sur une Belgique quelquefois sujette à l'amnésie historique.

Par Frédéric Vandecasserie
Journaliste

Organisées par le collectif Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations, ces visites guidées répondent toutes au credo de l'association : «Ce qui est fait pour nous, sans nous, est fait contre nous.» «C'est bien l'une des choses que nous voulons montrer par ces initiatives», nous glisse le guide qui nous emmène en balade sur les traces d'un passé pas toujours reluisant. «Durant la colonisation du Congo, les autorités belges ont trop souvent prétendu que cela servait avant tout le peuple congolais. Que cela nous rendait service, en fait ! Drôle de justification pour s'approprier les richesses d'un peuple. Et les actions de cette époque se font encore ressentir aujourd'hui en RDC, qui, comme toutes les anciennes colonies, peine à se relever.» D'une autre manière, le passé colonial s'illustre encore à Bruxelles également. À chaque coin de rue, ou presque.

Patrimoine sur deniers coloniaux

Nous en avons fait l'expérience tout au long de l'un des parcours proposés,

du côté du parc et de la place Royale. Au pied de la statue de Godefroid de Bouillon, on prend la direction de l'Hôtel Belle-Vue, acquis par la Fondation de la Couronne en 1902 grâce aux caisses remplies en Afrique. On passe ensuite par la rue Brederode, qui abritait le quartier général de l'État indépendant du Congo. Mais c'est peut-être la traversée du parc Royal qui marque le plus les esprits, témoin privilégié des liaisons dangereuses entre les deux pays. Un quartier qui illustre parfaitement les travers de la colonisation. On y croise, notamment, le siège de la Forminière, compagnie d'exploitation forestière et minière du Congo belge et celui de l'Union minière du Haut Katanga, qui a produit l'uranium pour les bombes de Hiroshima et de Nagasaki... Autant d'indications d'un patrimoine construit avec des moyens provenant des colonies, mais dont on ne parle pas dans les livres d'histoire belges.

Notre pays cultiverait-il sciemment l'amnésie à propos d'un passé dont il serait moins fier ? Ou, du moins, envers



lequel la mémoire collective se montrerait très... sélective ? C'est l'avis de Marie, visiteuse oscillant entre le choc et la surprise de ce qu'elle vient de découvrir : «On entend effectivement souvent que notre famille royale et les grands industriels belges ont indûment profité de la colonisation pour bâtrir et s'enrichir à leur seul profit. Mais seule une visite comme celle-ci permet concrètement de se rendre compte de l'étendue des dégâts. Nous n'avons plus de colonies depuis un bon demi-siècle, mais cette période reste présente partout autour de nous.» Notre interlocutrice se décrit comme une «citoyenne de base, juste un peu sensibilisée aux ravages de la colonisation».

«On a vécu dans le déni !»

«Au départ, notre public était essentiellement d'origine congolaise. Ou d'origine belge mais acquis à la cause anticolonialiste, les choses changent à présent», explique le guide. De fait, dans

le groupe du jour, on dénombre aussi quelques citoyens belges qui pensaient que «la colonisation visait surtout la fin de l'esclavagisme et avait apporté la civilisation au Congo». «Mais cette visite nous montre bien que cette façon de raconter l'histoire était truffée de mensonges et d'omissions», nous confie un visiteur estomaqué, affirmant même «avoir l'impression de s'être fait rouler par des années de cours d'école qui ne nous ont rien appris, et nous ont même désappris. Bref, on nous a fait clairement vivre dans le déni.» Même son de cloche du côté de ce petit-fils de colonisateur : «Mon grand-père nous avait caché tout ça ! Voilà pourquoi ce genre d'initiative est non seulement utile, mais carrément essentielle.» Les visites décoloniales attirent de plus en plus de promeneurs, toutes catégories confondues. Signe qu'une partie de la population éprouve le besoin de revisiter son passé, qui, s'il ne fut pas de tout temps glorieux, fait partie du patrimoine et de l'histoire de la Belgique. 



Au cœur de Bruxelles et du passé colonial belge, se balader du côté du parc Royal pour se rafraîchir la mémoire: essentiel !

Qui veut la peau des Enfants de Dom Juan ?

Gennaro Pitisci et Sam Touzani signent pour le Brocoli Théâtre un texte subversif, irrévérencieux et drôle, qui fait exploser les frontières des ghettos et embrasse les valeurs de la laïcité. En juin dernier, nous avons suivi les terribles enfants sur la scène et dans les coulisses de l'Espace Magh.

Par Catherine Haxhe
Journaliste

«Nous sommes tous si différents ! Ha bon ? En êtes-vous si sûrs ? Ne pourrions-nous pas, malgré les apparences, être frères et sœurs ? Prenez Nordine et Pierre, par exemple, des prénoms pareils, ça peut cohabiter, se croiser tous les jours dans le quartier ou au travail, mais le soir, chacun rentre chez soi et retrouve son dialecte le plus intime, celui qu'on ne partage qu'avec les siens. Et pourtant...» Voilà la trame du magnifique spectacle *Les Enfants de Dom Juan*.

La pièce s'ouvre sur la déception de Nordine (Ben Hamidou), concierge d'un théâtre situé dans un quartier populaire de la ville, interdit de vacances familiales au Maroc par un directeur qui menace de le licencier. Il va non seulement devoir rester à Bruxelles mais il sera également chargé d'accueillir un artiste dont il va partager le quotidien pendant un mois. Il s'agit de Pierre (Sam Touzani), comédien nomade qui prépare un spectacle pour les gens du quartier traumatisés par les attentats. Obsédé par le personnage de Dom Juan, Pierre tente de

révéler à Nordine qu'ils sont en réalité frères et pas seulement en humanité.

Affrontements fraternels

«L'idée de s'inspirer du mythe de Dom Juan est née durant la longue diffusion du spectacle *Gembloox, à la recherche de l'armée oubliée*, créé en 2004 au KVS par le Brocoli Théâtre», précise Gennaro Pitisci, metteur en scène. «C'était la première fois que Sam et Ben jouaient ensemble. Vous savez, Ben est resté dans le quartier historique de Molenbeek où il a grandi. À l'époque (en 2005), il n'avait pas honte de dire qu'il était comme "marqué au fer rouge de l'appartenance".» Sam, lui, a quitté Molenbeek il y a longtemps. C'est un garçon qui n'a pas la langue dans sa poche. Pendant la création et les tournées du spectacle *Gembloox*, de 2003 à 2012, ils ont beaucoup discuté et je m'amusais de leurs petits affrontements quotidiens et fraternels. Ces joyeuses joutes verbales étaient assez révélatrices des tensions que vivent les personnes issues des récentes immigrations, et ça renvoyait aux scènes de

Coups de théâtre entre Pierre et Nordine ou une joute verbale post-attentats.

© Maïté Renson



Molière, celles qui voient s'opposer le contestataire Dom Juan à son valet, le soumis Sganarelle.

Du script à la scène

«C'était là un merveilleux fil rouge pour un spectacle», confie Sam Touzani. «Avec Gennaro Pitisci et Nacer Nafti, on s'est rapidement mis au travail en commençant par s'intéresser au mythe de Dom Juan, le subversif, l'athée jeté aux enfers. Mais à un moment donné, Ben s'est senti coincé, il ne se sentait pas prêt à dire sur scène et devant la communauté ce qu'on écrivait. Son personnage dans le spectacle s'adresse d'ailleurs à son fils de cette façon: "Tu peux penser ce que tu veux mais pourquoi tu le dis devant tout le monde?"» Ce n'est qu'en 2015 que Ben Hamidou, bouleversé par les évolutions inquiétantes d'une partie de sa communauté, mais aussi effrayé par les différents attentats islamistes, décide de revenir vers Sam et Gennaro

et de relancer le projet. Sam Touzani, étonné et ravi, accepte de le suivre. Le travail de création reprend donc avec l'appui de la Maison des cultures et de la cohésion sociale de Molenbeek, située au cœur du centre historique qui a vu grandir les deux artistes.

La pièce est assez mal accueillie par la communauté à ses débuts mais au fil des représentations, elle réussit finalement à se faire une place de choix au sein des programmes d'écoles: ainsi se multiplient les matinées scolaires nourries par les échanges entre Sam, Ben et les jeunes de tous horizons à l'issue de la représentation. Nos deux comédiens tombent les masques, sur ce qui les a construits humainement, ils se moquent tendrement de leur enchevêtrement de racines belgo-marocaines, ils sont finalement comme nous tous, frères en humanité. Et nous rappellent que pour vivre ensemble, il faut que les convergences prennent le dessus sur les divergences.



«Les Enfants de Dom Juan»

De Ben Hamidou, Gennaro Pitisci, Nacer Nafti et Sam Touzani

À voir

«Qui veut la peau des Enfants de Dom Juan?», émission «TV Libres ensemble» le 07.10 à 9h20 sur La Une

La rue en noir et blanc

Dans la famille Vercheval, je demande la fille, Véronique. Le père, George, est le bien connu créateur du Musée de la photographie de Charleroi; quant à la mère, c'est Jeanne, la militante féministe de légende, fondatrice des Marie Mineur et du magazine *Voyelles*. C'est d'ailleurs dans ce périodique féministe aujourd'hui disparu que la toute jeune Véronique –elle n'a pas vingt ans– débute sa carrière de photographe-reporter. Après la mémoire de l'industrie et des mouvements sociaux pour le compte des Archives de Wallonie, Véronique Vercheval s'attelle à une œuvre autonome et originale en s'aventurant sur le terrain le plus concret: les usines, la rue, la route, les bidonvilles, les quartiers déshérités d'ici et d'ailleurs. Son «coup de diaphragme» fait penser à Doisneau ou à Cartier-Bresson mais aussi à Jeanloup Sieff et son fameux reportage dans le Borinage en grève de 1959. Beaucoup de noir et blanc, une incroyable façon de capter les atmosphères singulières, une manifeste proximité empathique avec les hommes et les femmes qu'elle saisit et qui lui font confiance; voilà ce qui signe le travail

de Véronique Vercheval. Car ce qui la motive, c'est de flaire les sinuosités de la vie qui, tel un fer rouge, marquent les personnes, trahissent leurs peines, leurs joies, leurs espoirs et leurs désillusions. Pour l'ouvrage qui vient de paraître et dont la réalisation s'est étendue sur une année entière, Véronique a suivi des travailleurs de rue dans sept pays aussi différents que la Belgique, la Roumanie, le Vietnam, Haïti, Israël et la RDC. Mais, curieusement, d'une rue à l'autre, d'un pays à l'autre, les personnes portraiturées se ressemblent. Mêmes



Un manuel de CPC?

L'ouvrage que Catherine Buhbinder peut en tenir lieu, en tout cas pour les profs qui ont choisi de plonger à pieds joints dans l'aventure du fameux cours de philosophie et de citoyenneté (CPC). Il donne aussi à comprendre comment et pourquoi le CPC a fait irruption dans le paysage scolaire belge francophone et, surtout, en quoi son arrivée est salutaire. En intro, l'auteure se présente en quelques mots: professeure de morale depuis de nombreuses années déjà, le surgissement du CPC bouscule des habitudes peut-être trop bien ancrées. Loin d'en faire le bouc émissaire de frustrations rancies, Catherine Buhbinder comprend au contraire qu'il s'agit d'une occasion unique de valoriser le capital pédagogique qu'elle a accumulé. Elle comprend également que le CPC est une réponse circonstancielle à des questionnements qui traversent les systèmes scolaires européens depuis de nombreuses années. Elle mesure aussi combien le contenu du cours de

morale laïque tel qu'elle l'enseigne peut constituer pour l'ensemble des enfants –quels que soient les repères convictionnels de leurs parents– un gage d'ouverture et de tolérance. Mais l'auteure ne se contente pas de présenter une réflexion théorique parmi d'autres. Une grosse partie du livre contient en effet des pistes très concrètes pour transformer les belles idées en de fructueux ateliers créatifs. On y trouvera dix-sept sujets répartis en trois grands chapitres aux titres significatifs: qu'est-ce que l'homme? Dans quelle société je veux vivre? Quel sens je donne à ma vie? Le travail de Catherine Buhbinder ne constitue certes pas un manuel

regards, mêmes situations, mêmes environnements, mêmes sourires, mêmes inquiétudes. Le monde de la rue n'a ni frontière ni religion: il rassemble dans le même chaudron les cheveux blonds, noirs et gris. Y a-t-il une esthétique de la pauvreté? On pourra se poser la question en plongeant dans ces clichés à la beauté paradoxale. Si ce n'est que ce qui est donné à voir n'est pas une mise en scène fictive: c'est la réalité, toute crue, toute nue, âpre et mordante. C'est cela aussi photographier: donner à regarder autrement ce qui se trouve pourtant au coin de notre propre rue et que nous ne voyons plus. (jph)

«Travailleurs de rue, tisseurs de liens», photos de Véronique Verchval, Bruxelles, Dynamo International, 2018, 128 pages. Commande: www.tisseursdeliens.be



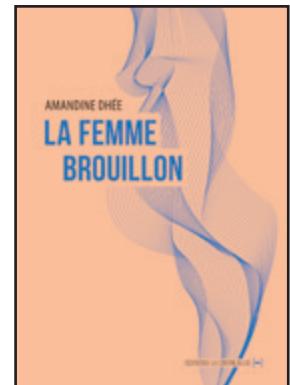
en bonne et due forme (et n'a certainement rien d'officiel) mais il aidera très concrètement les professeurs de CPC à préparer leurs cours et en tout cas à y voir plus clair. Quant à ceux qui pensent ne pas pouvoir entrer dans cette voie-là, il leur permettra peut-être de se rendre compte qu'au-delà de certaines pérégrinations ponctuelles agaçantes – voire franchement rédhibitoires – se cache en réalité un joyau qu'ils n'ont peut-être pas encore entrevu. (jph)

Catherine Buhbinder, «Enseigner la philosophie et la citoyenneté à partir d'ateliers créatifs», Lyon, Chronique sociale, 2018, 244 pages. Prix: 14,90 euros



L'antithèse de la mère parfaite

Si vous offrez un livre à une femme qui vient d'avoir un bébé, elle risque bien de vous envoyer promener: «Tu crois que j'ai encore du temps (un cerveau disponible) pour lire?» D'ailleurs, l'auteure de ces lignes dut s'y reprendre à deux fois: la première, le livre ouvert sur la citation introductory fut aussitôt refermé pour répondre au besoin tonitruant du petit être remuant dans la pièce d'à côté; la seconde fut la bonne. Et quelle lecture jubilatoire! Amandine Dhée, «femme brouillon» et fière de l'être, parle à toutes les mères imparfaites qui se posent des questions, offrant un éclairage politique à cette expérience très intime qu'est la maternité. Avec sa volonté et ses tentatives, parfois vaines, de ne pas être écrasée par 2000 ans d'histoire, de lutter contre le prétendu instinct maternel, contre les diktats de la société sur ce qu'une (future) mère de l'an 2018 devrait être/faire/penser ou pas, avec son désir de sortir des clichés sexistes qui planent sur son rôle, sur celui du père et sur la façon de s'occuper du bébé, avec ses doutes, ses contradictions aussi – ah! le plaisir coupable de plier de la layette... et d'aimer ça –, l'écrivaine du Nord fait le tour de tout ce qui peut tarauder une post-parturiante. Un petit livre incisif et drôle à lire d'une traite quand bébé dort à poings fermés et un exutoire à offrir à toute jeune (et moins jeune) primipare... avec un peu d'insistance. Car «la mère parfaite fait partie des grands projets inutiles à dénoncer absolument». (ad)



Amandine Dhée, «La Femme brouillon», Paris, La contre allée, 2018, 86 pages. Prix: 13 euros

La conjugaison des fléaux

par Baptiste Coppens
Philosophe

La mondialisation et le dérèglement climatique ne font pas bon ménage; c'est comme –pour rester dans les métaphores ancillaires– mélanger de l'eau de javel et du sucre: leur commune rencontre tient lieu d'explosif. Ainsi, la pyrale du buis et le moustique tigre ravagent nos contrées, s'y installent, prennent racine, désolant jardiniers, estivants, promeneurs, dormeurs. Sans parler du frelon asiatique et de la fourmi d'Argentine. Mais tout s'arrangera: va y avoir les élections.

Parce que les humains envisagent fort peu les conséquences directes de leurs actions et plus mal encore les effets indirects de causes étrangères, nous sommes sans cesse surpris par une réalité pleine d'aléas délétères; et quand l'on se rend compte que nous devons combattre, il est trop tard, nous en sommes réduits à livrer de vaines batailles à l'occasion d'une guerre perdue d'avance déjà. Mais tout s'arrangera: va y avoir les élections.

Le morcellement des responsabilités, ça rend peut-être service: chacun se trouve plus spécialisé à sa tâche; mais c'est aussi l'assurance de ne jamais trouver aucun coupable, puisque ce sera toujours la faute

d'autrui. Ajoutez-y que l'on a bien souvent moins de soin de ce qui nous appartient en commun que de ce que l'on a en propre, et vous obtiendrez alors un joli cocktail, plein de victimes, rempli d'inconscients, bourré de bonnes intentions aux résultats catastrophiques. Mais tout s'arrangera: va y avoir les élections.

Ces changements prennent des formes variées; toutes n'ont pas mauvaise presse comme dans les cas très évidents de la pyrale, qui donne pourtant un splendide papillon, ou du moustique tigre, qui ne donne rien de bon sinon gourmes et insomnies. L'écureuil gris grignote les parts de marché de l'écureuil roux, le raton laveur s'installe à gauche et à droite... Mais qui se méfierait de ces mignonnes petites bêtes? Qui voudrait les abattre de façon prophylactique? Même chose pour nos politiques: vous avez entendu le sérieux qui transpirait du discours de celui-ci, le soin que met celui-là à l'exécution de sa tâche, l'investissement considérable de ce dernier dans des causes humanitaires? C'est comme les écureuils gris ou les rats laveurs... Mais tout s'arrangera: va y avoir les élections.



Les Pompes Funèbres Générales de Belgique

s.a. **Tielemans**

Maison fondée en 1875

Funérailles civiles

de toutes classes et crémation

Chaussée d'Alsemberg 19 - 1060 Bruxelles

Tél. 02 537 05 64

Direction: Michèle et Jacques Delrieu-Raulier

Funérailles Wyns

Transferts,
Funérailles, Crémations,
Assurances décès,
Contrats personnalisés

24h/24h

Tél: 02 538 15 60
GSM: 0477 28 76 26

Rue aux Laines 89
1000 Bruxelles
(près de St Pierre Et Bordet)

Contact: Dominique Peeren



**SOCIETE BELGE
POUR LA
CREMATION**

Association sans but lucratif
Fondée en 1906

Seuls, au service du public,
nous défendons la dignité de l'idéal
crématiste. Faites-vous membre
Assistance, complète
et désintéressée

DOCUMENTATION GRATUITE
SUR DEMANDE ET SANS
ENGAGEMENT

Boulevard Maurice Lemonnier, 1
1000 Bruxelles
02 513 03 96

annonces

Salon, émissions, événement... les bonnes énergies



Château de Seneffe 21-22-23 septembre 2018

Une initiative de la **Maison de la Laïcité de Seneffe**

En partenariat avec les éditions **Memogrammes**

+ de 30 exposants (librairies spécialisées, éditeurs, revues, associations)
près de cent éditeurs présents ou représentés et autant d'auteurs en dédicace

10 débats, 16 animations Livres, 6 ateliers Philo, 3 expositions

Sa 22/09 - 19h00 : Le Plat Pays qui fut le tien, dîner-spectacle en hommage à Brel
Di 23/09 - 19h00 : Karl Marx, le Retour, de Howard Zinn, par le théâtre des rues

salondulivre penseur.com

@salondulivre penseur

ESPACE de Libertés

Éditeur responsable :

Jean De Brueker

Rédactrice en chef :

Sandra Evrard

Secrétaire de rédaction :

Amélie Dogot

Production :

Fabienne Sergoynne

Illustrations :

Marco Paulo

Maquette :

YEBOgraphics

Imprimeur :

Kliemo

Fondateur :

Jean Schouters

Abonnement

10 numéros

Ne paraît pas en juillet - août

Belgique : 20 €, Étranger : 32 €
par virement au compte du CAL :

IBAN : BE16 2100 6247 9974

BIC : GEBABEBB

TVA : BE 0409 110 069

ISSN : 0775-2768

Centre d'Action Laïque

Campus de la Plaine ULB, CP 236

Boulevard de la Plaine

1050 Bruxelles

Tél : 02 627 68 68 - Fax : 02 627 68 01

E-mail : fabienne.sergoynne@laicite.net

Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique - Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.





Libres, ensemble

LES RENDEZ-VOUS DE LA LAÏCITÉ SEPTEMBRE 2018

À LA TÉLÉVISION

Rencontre avec André Comte-Sponville (28')

Présentation : Vinciane Colson

Catherine Haxhe a rencontré le philosophe français André Comte-Sponville lors d'un colloque organisé par le CAL de Charleroi intitulé « Laïcité et spiritualité ». Ce grand entretien retrace sa philosophie athée, non-dogmatique et fidèle aux valeurs spirituelles et morales nées dans les grandes traditions religieuses.

Date	Heure	Chaine
09/09	09H20	La Une
12/09	20H00	La Trois
15/09	10H30	La Une

La Fabrique de Soi ou apprendre autrement (10')

Présentation : Catherine Haxhe

Depuis 15 ans, l'école de devoirs La Fabrique de Soi propose aux enfants un autre temps d'apprentissage après l'école. Ce projet original pensé par Laïcité Brabant Wallon implanté à Tubize a proposé fin juin sa grande exposition de fin d'année.

Date	Heure	Chaine
18/09	En fin de soirée	La Une
01/10	20H00	La Trois

Présentation du mémorandum du CAL (28')

Présentation : Vinciane Colson

La laïcité, l'impartialité de l'État, la participation citoyenne ou encore la solidarité : le Centre d'Action Laïque présente ses priorités à l'occasion des élections communales et régionales prévues au mois d'octobre 2018.

Date	Heure	Chaine
23/09	09H20	La Une
26/09	20H00	La Trois
29/09	10H30	La Une

Libres pensées sur...

(10')

Internet et les réseaux sociaux

Présentation : Catherine Haxhe

Des philosophes nous livrent leurs réflexions sur la façon dont Internet et les réseaux sociaux bouleversent nos existences.

Date	Heure	Chaine
02/10	En fin de soirée	La Une
15/10	20H00	La Trois

À LA RADIO

Sur la Première RTBF vers 20H (28')

IVG hors du Code pénal : vue de Flandre

Samedi 8 septembre

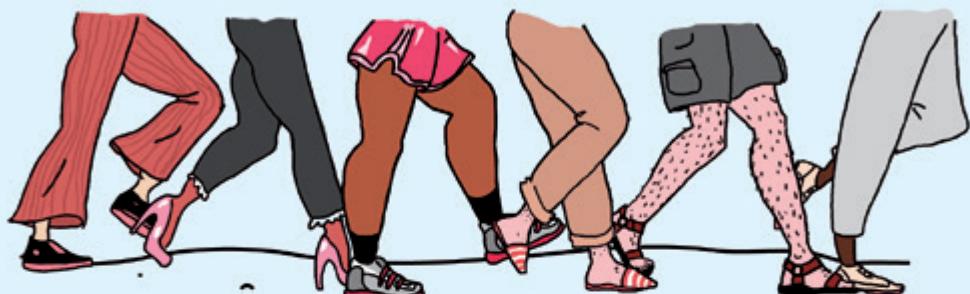
Le revenu universel, c'est quoi ?

Samedi 15 septembre

Forest en 2020, une IPPJ en tissu urbain

Samedi 22 septembre

LA CARAVANE DES FEMMES



Rejoignez la caravane des femmes
le 09/09 à 14h : RDV devant le Palais de Justice
de Bruxelles (Place Poelaert)

*ou participez à un groupe thématique dans le cortège
en vous inscrivant sur www.manifestedes350.be*